

COLOMBES.fr

Le mag

N° 16

MARS 2016

LE MAGAZINE DES ACTUALITÉS
DE COLOMBES

Colombes, site
officiel des JO
2024



Dynamiques
municipales

► Nouveau dispositif d'attribution
des logements sociaux

Dossier

► Débat d'orientation
budgétaire

Colombes
durable

► Six conseils
pour votre compost

Colombes

Colombes - Impulsion

NOUVEAU



SUCCÈS COMMERCIAL

AU CŒUR D'UN QUARTIER ANIMÉ AUX PORTES DE LA DÉFENSE

- ◆ Découvrez un nouvel art de vivre citadin et serein.
- ◆ Des appartements du **studio au 5 pièces** et 6 maisons de 5 pièces.
- ◆ Des prestations de qualité.
- ◆ Commerces et transports (tramway, transilien, bus) sont à deux pas.

**RT⁽¹⁾
2012**
Bâtiment basse
consommation

**Loi
PINEL⁽²⁾**
Réduction
d'impôt

**TVA⁽³⁾
5,5%**
Accession

**PTZ +⁽⁴⁾
0%**
Prêt à taux
zéro +

**CONTACTEZ-NOUS
DÈS MAINTENANT !**

Renseignements 7 jours sur 7
0 973 019 202*
bpd-marignan.com

(1) Le programme immobilier est conçu pour répondre aux exigences des certificateurs. Demande de certification en cours. (2) Réduction d'impôt pour l'acquisition à compter du 1^{er} septembre 2014 d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destiné à la location pendant 6 ans, 9 ans ou 12 ans à un loyer plafonné, et à des locataires sous plafonds de ressources. Cette réduction d'impôt est prise en compte pour le calcul du plafonnement global de certains avantages fiscaux visés à l'article 200-0 A du CGI. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. (3) L'acquéreur devra respecter un plafond de ressources. Le logement doit être la résidence principale de l'acquéreur et doit se trouver à l'intérieur d'une zone ANRU ou à moins de 300 m de celle-ci. Informations complémentaires disponibles sur les espaces de vente. (4) PTZ + octroyé pour l'achat d'un logement neuf en résidence principale dans une résidence à haute performance énergétique (BBC ou RT 2012) et réservé sous conditions de ressources aux personnes physiques qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des deux dernières années. *Appel non surtaxé - BPD Marignan Immobilier SAS - RCS Nanterre 412 842 684. Document et informations non contractuels. Architectes : Sathy Architecture et Urbanisme / International d'Architecture. Illustration : E. Debon. Crédit photo : Corbis. Réalisation : AGENE JPKA - 02/2016

La photo du mois

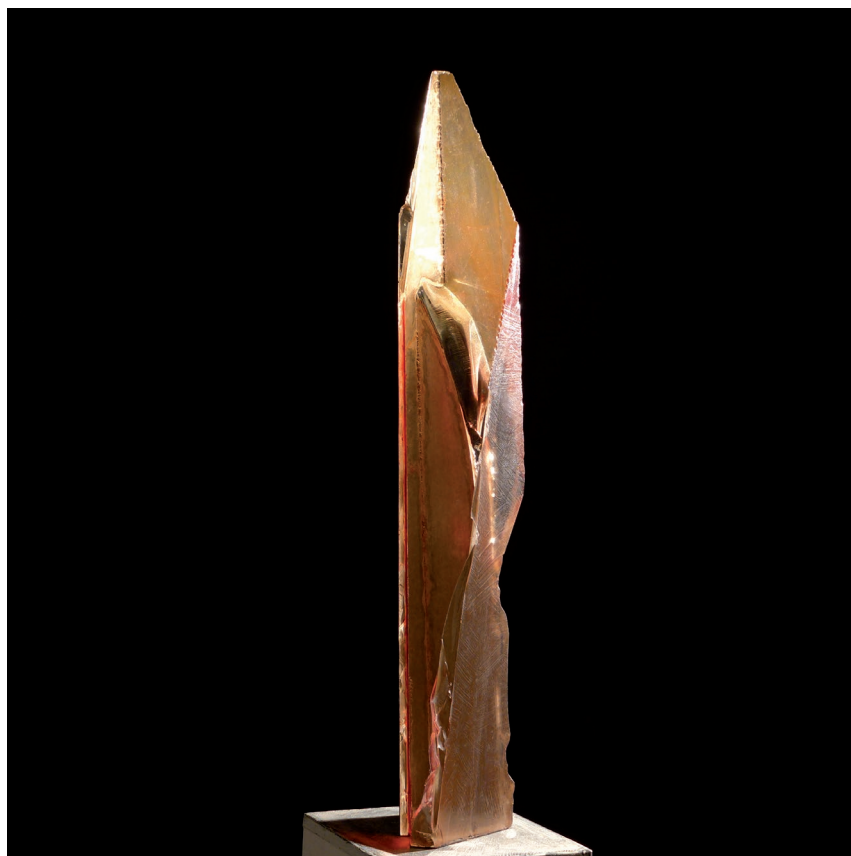


Photo : Bruno Farat.

GLAÇURE ROUGE ET FEUILLES D'OR

« **L**a flèche ». Ainsi se nomme cette sculpture de verre optique, créée en 1987 par Matei Nagreanu, invité d'honneur de la Biennale du verre, qui se déroule jusqu'au 12 mars au musée d'Art et d'Histoire de Colombes. Cette pièce de 1987 a été conçue à partir de différentes techniques : la taille directe, le polissage mat et brillant, la couverture de feuilles de plomb et d'or, la glaçure à froid.

Elle figure parmi les nombreuses œuvres exposées par neuf artistes qui donnent à voir un panel étonnant, subtil et poétique, de la création verrière contemporaine en France.

Musée d'Art et d'Histoire, 2 rue Gabriel Péri. Tél. : 01 47 86 38 85

SOMMAIRE

ENTRETIEN

- Frédéric Souchet, directeur de Co. Cli. Co., chargé de la restauration collective

ENTREPRISES & INNOVATIONS

- SNEF connect rend la ville intelligente

COLOMBES EN MARCHÉ

- Les JO à Colombes : objectif 2024 pour le stade Yves-du-Manoir

DYNAMIQUES MUNICIPALES

- Efficacité dans l'attribution des logements sociaux
- Une marche pour améliorer la sécurité autour de la gare
 - Restauration scolaire : parents, soyez vigilants !
- Un nouveau médiateur au service des Colombiens

RENCONTRE

- Djihene Abdellilah, la victoire en luttant

HISTOIRES VÉCUES

- Il y a 120 ans, les Bois de Colombes quittaient notre territoire

CARNET

- Naissances, mariages, décès

6

NOS QUARTIERS

- Centre : Les élèves de Reine-Henriette à l'école du bâtiment
- Vallées : Un nouvel immeuble au 18-22 rue Félix-Faure
- Europe : Jardins Bellevue : 95 appartements livrés en 2017
- Fossés-Jean : la rénovation de 165 logements se termine boulevard de Valmy

10

12

DOSSIER

Débat d'orientation budgétaire : de nouvelles fortes baisses de recettes

17

18

COLOMBES DURABLE

- Six conseils pour réussir votre compost

20

22

INSTANTANÉS

- Journée du handicap, salon de la Science, rencontre inter-religieuse : les événements de février

24

31

SPORTS

- Rendez-vous au trophée Brunet, le 19 mars

33

34

COLOMBOSCOPE

- Toute l'activité culturelle

39

40

EXPRESSION LIBRE

- Les tribunes des groupes politiques

42

43

COLOMBES PRATIQUE

- Élus, pharmacies de garde, urgences, conseil municipal

“Colombes, ville olympique”



La première marche est franchie. Si Paris obtient les Jeux Olympiques en 2024, Colombes est assurée d'être une ville olympique. Il n'y en aura que deux dans les Hauts-de-Seine : Nanterre et Colombes. J'étais donc très heureuse le 17 février dernier de représenter Colombes à la Philharmonie de Paris pour le lancement officiel de la candidature française. De notre côté, il a fallu convaincre, outre le comité d'organisation, le département des Hauts-de-Seine propriétaire du stade Yves-du-Manoir, et la fédération française de hockey sur gazon, puisque c'est le sport que Colombes accueillera. Avec Sébastien Perrotel, adjoint au sport, nous sommes parvenus à mettre tout le monde d'accord. Dès aujourd'hui, une bâche matérialise le soutien de Colombes à la candidature de Paris 2024. Si le rôle de la Ville de Paris et de son maire Anne Hidalgo est important, rien ne sera possible sans le soutien de la Métropole du Grand Paris, présidée par Patrick Ollier et sans celui de la Région Ile-de-France, présidée par Valérie Pécresse.

Cette nouvelle me réjouit pour plusieurs raisons. Tout d'abord nous restons fidèles à notre histoire : Colombes fut le principal site des JO de 1924. Ce centenaire pourra être dignement célébré. Deuxièmement, nous commençons ainsi à bâtir l'avenir du Stade Yves-du-Manoir, que l'équipe première de rugby du Racing 92 doit quitter en janvier prochain. De plus, notre

« Arc sportif », imaginé depuis 2014, trouve ainsi tout son sens autour d'un grand projet régional, national et international. Enfin, nous allons faire auprès des jeunes la promotion d'un sport nouveau à Colombes, le hockey sur gazon, pas assez pratiqué en France malgré ses qualités intrinsèques et le niveau d'exigence qu'il implique. Ce sera un plus pour la jeunesse de Colombes. Nous vous en reparlerons très bientôt.

Malgré les baisses de dotations de l'État, malgré l'important travail administratif supplémentaire que nous impose la mise en place de la Métropole du Grand Paris, cette candidature pour les Jeux Olympiques 2024 est la preuve de la capacité de notre municipalité et des différents services mobilisés à cet effet, de construire l'avenir de Colombes. Je suis très fière de ce succès collectif. Travaillons maintenant à convaincre le CIO de la qualité du projet parisien !

Nicole Goueta
Maire de Colombes
Vice-présidente

du département des Hauts-de-Seine
Chevalier de la Légion d'Honneur

> Centre

LES ÉLÈVES DE REINE-HENRIETTE À L'ÉCOLE DU BÂTIMENT

La construction d'un ensemble de logements rue Saint-Denis est l'occasion pour les élèves de l'école Reine-Henriette, voisine du site, de découvrir grâce à une vue imprenable les coulisses d'un grand chantier.

Depuis plusieurs mois, les élèves de l'école maternelle Reine-Henriette assistent à un drôle de manège depuis leur cour de récréation. Derrière une palissade provisoire, un grand chantier de construction se déploie en effet au 114-118 rue Saint-Denis. Il s'agit de la construction de l'ensemble « Quintessence » composé de 59 logements, et d'un parking public de 100 places. La livraison est prévue mi-2017. Pour satisfaire la curiosité de ses élèves, la direction de l'école a contacté le constructeur, Bouygues Immobilier, qui a fait installer des percées dans la palissade à hauteur d'enfant.



► Pendant la durée des travaux, les élèves peuvent suivre l'évolution du chantier grâce à des percées spécialement aménagées pour eux dans la palissade. Photo : Valérie Dubois.

Depuis, les récréations sont une bonne excuse pour aller suivre l'évolution du chantier, dont les fondations ont démarré en profondeur avant de s'élever petit à petit. « Les

enfants disent bonjour aux ouvriers. Tout ce qu'ils transportent, ça les intrigue », avoue une maîtresse de l'établissement. « Ce qui les fascine le plus, ça reste la grue ! ». La palissade

doit rester installée pendant toute la durée des travaux. L'école a donc prévu de lui donner des couleurs, en la peignant avec l'aide d'une artiste... et des élèves, bien sûr.

Nouveaux commerces



• L'actualité de vos marchés

Depuis décembre, un nouveau fromager tient boutique au marché du Centre, les jeudi et dimanche : Sabrina Hamitèche vous accueille sur son stand garni de produits frais au lait cru. Fromages de chèvre, de brebis ou de vache, le choix est large !

En bref

• Conseil de quartier

Vous souhaitez participer à l'atelier sur le thème de la tranquillité dans l'espace public. Inscrivez-vous au 01 41 19 49 63 ou via conseils2quartier@mairie-colombes.fr
Première réunion le lundi 8 mars à 19h30.

> Europe

JARDINS BELLEVUE 125 LOGEMENTS DONT 42 EN LOCATIF SOCIAL

Un programme de 83 logements dont 3 maisons individuelles situé 91, rue de Bellevue, est actuellement en vente. L'ensemble sera livré en 2017.



► Les façades seront rythmées par un jeu de volumes, de larges baies vitrées et l'alternance d'enduit blanc et de pierres aux tonalités beiges, qui contrasteront avec les garde-corps gris anthracite.
Image : Les Nouveaux Constructeurs.

Le nouveau programme immobilier favorise les primo-accédants qui ont droit au nouveau prêt à taux zéro 2016, valable pour tous les programmes neufs. Ce dispositif leur permet de financer jusqu'à 40 % de leur acquisition sans intérêts. Du fait de la localisation du programme, situé dans les 500 m d'une ancienne Zone urbaine sensible, les acquéreurs peuvent aussi bénéficier d'une TVA réduite à 5,5 % au lieu de 20%, sous condition de ressources, s'il s'agit de leur résidence principale.

Signé Les Nouveaux Constructeurs, le programme est situé dans une rue calme, au sein d'un quartier pavillonnaire. Ces logements bénéficieront pour la plupart d'espaces extérieurs : rez-de-jardin, terrasses plein ciel ou balcons. L'entrée de la résidence se distinguera par une allée arborée desservant les différents halls. La copropriété comprendra aussi quelques maisons de ville d'un étage. Celles-ci sont conçues comme de véritables « cocons dans la ville », avec des séjours s'ouvrant sur des terrasses en rez-de-jardin, des jardins privatifs

bordés de haies et des balcons. 36 arbres à hautes tiges d'essences variées seront plantés.

« La sobriété, la modernité et l'équilibre entre le bâtiment et les aménagements paysagers ont été les maîtres mots », promettent les opérateurs.

Ces principes s'appliquent aussi bien aux logements sociaux qu'aux logements privés.

La résidence sera entièrement close et dotée d'un parking en sous-sol, d'un local vélos et d'un local poussette.

Plus d'infos : LNC.fr

> Vallées

NOUVEL IMMEUBLE, 18-22 RUE FÉLIX-FAURE

Un programme de 40 appartements, dont 12 logements sociaux et 28 en accession à la propriété va démarrer prochainement.

Bâti par la Société FRANCO SUISSE, et conçu par les architectes Pierre et Cédric Vigneron & Partenaires, l'immeuble de cinq étages comportera deux bâtiments indépendants, l'un dédié aux logements en accession, l'autre aux logements sociaux.

Le premier bâtiment comprendra neuf 2 pièces, treize 3 pièces, six 4 pièces en accession à la propriété. Le second, dédié aux logements sociaux, comportera quatre 2 pièces, cinq 3 pièces et trois 4 pièces.

Les logements seront dotés de 41 places de stationnement réparties sur deux niveaux, sous la construction. Le programme prévoit également un bassin de rétention pour réguler les eaux de pluie. Les bâtiments sont couverts par une toiture terrasse. Ils seront dotés de deux grands jardins intérieurs privés dans lesquels trois arbres d'essence locale seront plantés à l'issue du projet.



► Toutes les façades sont traitées dans une unité de couleurs sans faire de distinction entre la façade principale sur la rue Félix-Faure et celles face aux jardins Image : société Franco Suisse.

En bref

• Nouvelle jeunesse pour la place du Maréchal-Juin



Des travaux de voirie effectués en fin d'année ont permis à la place du Maréchal-Juin de retrouver une nouvelle jeunesse. Le revêtement en asphalte rouge a été remplacé. Trois pruniers ont été plantés et trois bancs réinstallés de façon plus harmonieuse. La stèle du maréchal a, quant à elle, été mise en valeur par un entourage en pavés.

• Une micro-crèche privée 121 avenue Henri-Barbusse



La société «Demain 2 pieds» a ouvert une micro-crèche privée 121 avenue Henri-Barbusse, tout près de la gare des Vallées, le lundi 4 janvier dernier. Cette structure, inaugurée avec le soutien et l'accompagnement de la municipalité, accueille 10 jeunes enfants de 10 semaines à 3 ans et demi, du lundi au vendredi, de 8h à 19h. Plus d'infos : demain2pieds.com

> Fossés-Jean,
Bouvières, Stade

165 LOGEMENTS SOCIAUX RÉNOVÉS BOULEVARD DE VALMY

La société Immobilière 3F a mené une vaste opération de réhabilitation de 165 appartements locatifs. Un chantier qui va améliorer de manière conséquente la qualité de vie des habitants.

Au 115-123-127 boulevard de Valmy se dresse un grand ensemble de trois immeubles de logements, dont la gestion revient depuis 2011 à l'Immobilière 3F (I3F). Cet îlot comprend 283 logements sociaux. La société termine en ce moment une vaste opération de rénovation, qui concerne 165 logements au total, dans deux des trois bâtiments regroupés à cette adresse. Une opération massive pour I3F, qui a investi avec le soutien de la Ville 4,42 millions d'euros dans ce chantier.

Une concertation en amont

Le projet, qui a démarré en 2014, a permis de faire travailler plusieurs Colombiens en situation de retour vers l'emploi. Les besoins des habitants ont été définis grâce à une période de concertation en amont, puis lors d'une réunion d'information organisée avant le début du chantier. Deux amicales de locataires ont également été en contact permanent avec I3F pendant ces presque deux ans de travaux, pour donner leurs impressions sur le déroulement de l'opération.

Une remise en état générale

La rénovation a consisté en une réfection générale du bâti ancien, à l'extérieur comme à l'intérieur. Chacun des appartements a bénéficié de l'installation de nouveaux équipements et peintures dans les pièces humides, de la



► Les immeubles du 115-123-127 boulevard de Valmy ont été l'objet depuis 2014 d'une vaste entreprise de réhabilitation, menée par le gestionnaire des lieux, I3F.

mise aux normes de l'électricité, du passage à la ventilation mécanique, et du changement des portes d'entrée. Les parties communes n'ont pas été oubliées : nouveaux éclairages, remise en peinture, local poubelles créé en extérieur pour améliorer la sécurité incendie, halls d'entrée réaménagés, installation d'un local à vélos... Une aire de jeux commune a également vu le jour, à la demande des locataires, tandis que le parking souterrain privatif a lui été entièrement rénové.

Enfin, les deux immeubles ont vu leurs façades remises à neuf, et leurs balcons habillés.

FRÉDÉRIC SOUCHET, DIRECTEUR DE CO. CLI. CO

« TOUJOURS À LA RECHERCHE DE NOUVELLES RECETTES »



À 48 ans, ce restaurateur est à la tête de Co. Cli. Co, un syndicat intercommunal à vocation unique chargé de la restauration collective. Sa mission : confectionner 14 500 repas par jour dont 13 000 destinés aux scolaires, dans 93 points de livraison.



► Les locaux de la cuisine centrale sont situés 26, rue de Bellevue. Les repas sont acheminés tous les jours dans 93 points de livraison, à Colombes et Clichy-la Garenne, avant d'être remis à température.



► Frédéric Souchet a travaillé avec des grands traiteurs parisiens comme Flo Prestige avant d'apprendre le métier de la restauration collective chez Sogeres. Photo Xavier de Torres

► La cuisine est strictement contrôlée. Le responsable tient à goûter les repas produits par ses équipes. Plus d'infos www.coclico-sivu.fr



“ La pré-inscription obligatoire des enfants a permis de réduire le gaspillage de 35 % ”

Quel est votre parcours ?

Je viens de la restauration événementielle. Je suis arrivé à Colombes en 1999 pour construire la cuisine centrale qui a vu le jour en 2002, rue de Bellevue. Au terme de ce contrat, la ville de Colombes m'a demandé de prendre la direction de l'établissement. Nous produisons alors 5000 couverts par jour, uniquement dans les écoles. Depuis, nous avons initié les repas dans les crèches, les selfs municipaux, le portage à domicile et les prestations événementielles, comme les Banquets de l'amitié...

En 2012, nous sommes devenus Co. Cli. Co (Colombes Clichy Collectivités) un syndicat intercommunal qui regroupe 72 agents.

D'où viennent vos produits ?

Nous passons par des marchés publics européens pour toutes nos matières premières : la viande, le poisson frais, les légumes, les surgelés, le pain... Toutes nos viandes sont fraîches, nos volailles labélisées. Les produits bios, tous d'Ile-de-France, représentent 16,66 % du contenant de nos menus. Le pain, la farine, l'eau, viennent également de la région parisienne, et les carottes sont de Flins, les lentilles du côté de Meaux, les yaourts de Gennevilliers...

Pour le poisson, notre mareyeur nous appelle de Lorient et nous propose du poisson en provenance directe de 18 bateaux qui pêchent sur les côtes écossaises ou en Atlantique. Nous cuisinons du lieu, du cabillaud, de l'aiglefin, du saumon...

Qui décide des menus ?

Nous avons un service qualité composé d'une nutritionniste et d'une diététicienne. Elles élaborent les menus, en fonction d'un cahier des charges. Nous avons des commissions de menus dont une destinée aux scolaires avec des enfants, des représentants des parents et de l'Éducation nationale et des élus de la ville.

Comment intervenez-vous ?

Je finalise la partie budgétaire et j'essaie d'apporter un œil extérieur pour faire plaisir aux enfants ! Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recettes. Nous souhaitons diversifier les sauces au maximum. Nous savons que les enfants ne les

aiment pas alors nous nous cassons la tête pour faire en sorte que les légumes soient beaux, attrayants, et bien assaisonnés. Cette année, nous proposerons une fois par mois un repas végétal, moins consommateur en énergie.

Quel est le coût réel d'un repas et le coût facturé ?

Depuis 2012, l'intercommunalité nous a permis de ne pas augmenter nos coûts de production, mais, bien au contraire, de les maintenir et de les faire baisser en 2016, tout en conservant une qualité constante. Le prix d'un repas aujourd'hui comprend 2 € de matières premières et avec le personnel, l'investissement, les assurances, le gasoil, les véhicules, ce coût atteint 3,66 € TTC, à la porte des écoles. Mais là, les frais ne sont pas terminés. Ensuite, il faut du personnel pour réchauffer les plats, les distribuer aux enfants, les surveiller, établir les factures, investir dans le mobilier... Avec tous ces frais, **le repas revient à 10 € environ à la collectivité alors qu'il est facturé entre 0,69 € et 5,22 € aux familles**, en fonction de leurs revenus.

Comment lutez-vous contre le gaspillage ?

Notre combat est constant. En 2014, les repas facturés non consommés étaient au nombre de 120 084 dans les 38 établissements scolaires de Colombes et les 22 de Clichy. **En 2015, des mesures ont été prises avec notamment la pré-inscription obligatoire des enfants. Cela nous a permis de réduire le gaspillage de 35 %.** Cependant, nous pouvons faire mieux encore. Imposer une majoration de 5 € aux familles qui ne signalent pas l'absence de l'enfant peut également provoquer un électrochoc. Arrêter de gaspiller permet de conserver un bon niveau de qualité sans alourdir les finances et contribue à répondre aux obligations de la loi sur la transition énergétique.

Mangez-vous les repas que vous confectionnez ?

Oui, tous les jours, c'est essentiel ! Et les cuisiniers également. Parfois, nous sommes pleinement satisfaits, d'autres fois, nous nous disons que nous pouvons faire encore mieux... Je suis fermement convaincu que l'on peut faire de la restauration scolaire de qualité. Ce n'est pas le coût des produits qui compte mais la façon dont on les cuisine... Tous les jours, je descends voir les cuisiniers, j'y prends un plaisir énorme. Goûter à 7h du matin la soupe aux légumes qu'ils viennent de préparer, c'est un vrai bonheur !

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2016 : DE NOUVELLES FORTES BAISSSES DE RECETTES

Confrontée aux mêmes difficultés que l'an passé, la municipalité tient bon. Afin de ne pas augmenter les impôts des Colombiens, elle poursuit la rationalisation des dépenses de fonctionnement tout en maintenant ses investissements.

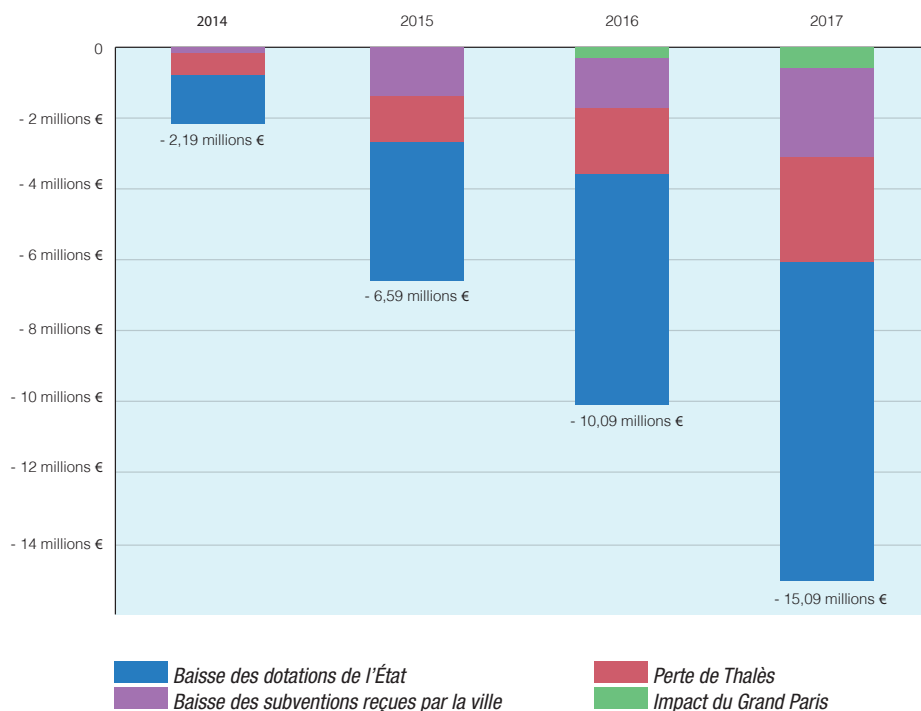
Peu de nouveauté à l'annonce des perspectives 2016. La diminution de ses recettes est et demeure la principale difficulté que la Ville doit surmonter. En 2015, la Ville avait dû faire face à une perte de 5,5 millions d'euros de recettes. En 2016 elle se retrouve face à la même situation.

Elle doit tout d'abord composer avec une nouvelle **baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF)** qui lui est versée par l'État. Celle-ci diminuera de près de 3 millions d'euros supplémentaires, s'établissant à 21,8 millions d'euros contre 24,5 millions en 2015 et 28,6 millions en 2013.

La commune subit ensuite une nouvelle **baisse de la dotation de compensation** qui lui est versée par l'État après le départ de l'entreprise Thalès, avec une compensation de 1,2 million d'euros au lieu des 1,8 million versés en 2015 et des 3 millions perçus en 2013.

Quant au transfert à la Métropole du Grand Paris de l'ensemble des impôts payés par les entreprises, il entraîne dès cette année une **perte de 300 000 euros**.

RECETTES PERDUES PAR LA VILLE ENTRE 2014 ET 2017



Enfin, l'absence de reprise économique et la montée continue du chômage pèseront sur les finances de Colombes par le biais d'une moindre croissance naturelle de ses recettes

fiscales et d'une augmentation de son stock d'impayés (hausse continue du nombre de liquidations judiciaires et cas de surendettements).



20 millions d'euros en moins, c'est...



un tiers des impôts municipaux payés chaque année par les Colombiens



2 000 places en crèche en moins par an



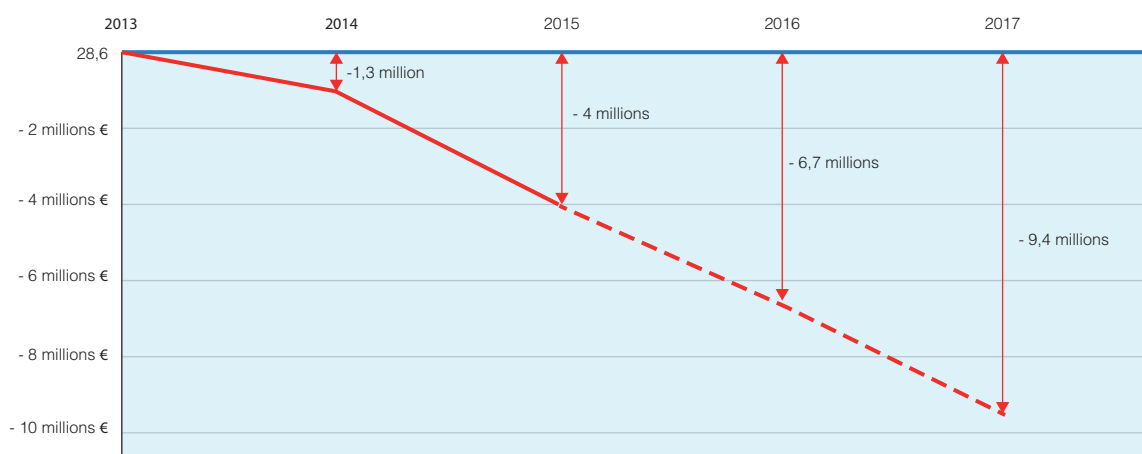
600 caméras de vidéo-protection en moins et 80 policiers municipaux sur 6 ans



30 ans de travaux dans les écoles



Impact des baisses de dotations sur la ville de Colombes



► Les baisses totales de la dotation globale de fonctionnement représentent 21,4 millions d'euros entre 2013 et 2017 (1,3 + 4 + 6,7 + 9,4)
 --- L'impact du « plan Valls » représente une perte de 20,2 millions d'euros entre 2014 et 2017 (4 + 6,7 + 9,4)



Chiffres clefs

1,3 million d'euros d'investissement pour les installations sportives

7,6 millions d'euros d'euros d'économie sur les dépenses de fonctionnement depuis 2 ans

20 millions d'euros de baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) entre 2014 et 2017



► INTERVIEW

Trois questions
à Nicole Goueta
Maire de Colombes

“ Faire mieux
avec moins ”

Quels sont les moyens mis en œuvre pour ne pas augmenter les impôts en 2016 ?

À notre arrivée, deux audits des comptes de la ville ont été menés par la Chambre régionale des comptes (CRC) et le cabinet Klopfer. Ces deux entités indépendantes ont conclu que la ville ne pourrait pas s'en sortir sans augmenter de 24 points les impôts locaux !

Ce choix de facilité, beaucoup de communes l'ont fait. Je l'ai refusé. À l'heure du chômage de masse, de la crise économique et des hausses d'impôts décidées par le Gouvernement, nous ne pouvions pas demander aux Colombiens de payer plus d'impôts locaux. Nous avons au contraire réalisé de très importants efforts sur les dépenses pour faire mieux avec moins.

Quelles sont les priorités de la Ville en termes d'investissements ?

Si la sécurité reste ma priorité, nous nous employons aussi à développer Colombes vers l'ancien site Thalès où nous réfléchissons à un nouveau quartier desservi par l'arrivée prochaine du tramway T1. En 2016, nous continuerons en outre à investir dans la rénovation des installations sportives. Je souhaite que Colombes redevienne un site olympique et retrouve l'image d'une ville attractive et où il fait bon vivre.

La Métropole du Grand Paris a-t-elle un impact sur le budget de la ville ?

En dépit de ce que nous avait promis le Gouvernement, la Métropole pèse lourd sur notre budget. La loi nous retire les impôts des entreprises dont la croissance naturelle était de loin la plus élevée !

TENIR LE CAP

Soucieuse de ne pas augmenter les impôts dans un contexte de plus en plus tendu, la commune contient fermement ses dépenses de fonctionnement et s'efforce de tenir un niveau d'investissement soutenable de 40 millions d'euros.

DIMINUER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Alors que les autres villes ont simplement choisi de ralentir la progression de leurs dépenses en 2015, passant de +2,9 % à +1,4 %, Colombes a pris des mesures plus drastiques : en 2015, elle a diminué ses dépenses de fonctionnement, passant de 132,9 à 131,1 millions d'euros. En 2016, cet effort sera poursuivi avec une prévision de dépenses de 128 millions d'euros.

Réorganisation de sa gestion

- > Baisse des crédits alloués aux frais de représentation du Maire et du cabinet
- > Renégociation des marchés (fournitures alimentaires des cantines, éclairage public, assurance, contrats de prêts...)
- > Diminution du nombre d'abonnements

Maîtrise des effectifs

Après une hausse de 17 % sous l'ancienne mandature, la ville a entrepris une politique de maîtrise de sa masse salariale

Rationalisation du parc automobile de la ville

- > Baisse des frais de carburant
- > Réduction du nombre de voitures de fonction

Rationalisation du parc immobilier

- > Résiliation de baux
- > Regroupement de locaux

Internalisation de prestations

- > Reprise en régie de prestations de nettoyage
- > Internalisation de l'impression du journal InterG Le Mag...

PRIORISER LES INVESTISSEMENTS

À l'heure où les collectivités diminuent drastiquement leurs investissements, la ville de Colombes a fait le choix de les maintenir au même niveau. Autant de projets qui permettent à la municipalité de préparer l'avenir en procédant aux adaptations nécessaires, malgré un contexte toujours plus contraignant.

► AMÉNAGEMENT



Après des années d'attente, la nouvelle municipalité a enfin débloqué le projet des Fossés-Jean mais aussi la construction de la passerelle des Vallées (1 million d'euros). Les anciens terrains Thalès permettront le développement d'un véritable arc sportif du Grand Paris afin de valoriser les grands équipements qui ont fait et font encore sa renommée. Elle procèdera, enfin, en 2016, au lancement du projet de rénovation du square Médéric dans le quartier Petite-Garenne (600 000 euros sur le budget 2016).

► SPORT



La Ville procèdera par ailleurs à la rénovation de la pelouse du stade Charles-Péguy et des installations du centre sportif Lagravère pour un total de 1,3 million d'euros.

► SÉCURITÉ



Après le réarmement de sa police municipale en 2015, la commune poursuivra ses efforts en déployant 13 nouvelles caméras de vidéosurveillance et en rénovant son centre de supervision urbaine (CSU).

► NUMÉRIQUE



En bonne place dans les priorités d'investissements, la numérisation du parc colombien : l'installation de bornes wifi dans l'espace public (1 million d'euros d'investissement), l'extension de la fibre optique, la poursuite de la modernisation de l'administration communale, des tableaux numériques et des vidéos-projecteurs interactifs dans les écoles.

PROMESSE TENUE : 0 % D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Augmentations d'impôts 2015	Taxe d'habitation	Taxe foncière
Bagneux	+1,5 %	+1,5 %
Châtillon	+9 %	+9 %
Levallois-Perret	+10 %	+10 %
Malakoff	+0 %	+43,4 %
Montrouge	+0 %	+9,9 %
Nanterre	+4,5 %	+4,5 %
Neuilly-sur-Seine	+0 %	+60 %
Le Plessis-Robinson	+7,4 %	+7,4 %
Rueil-Malmaison	+3 %	+5 %
Colombes	+0 %	+0 %

AVEC NICOLE GOUETA
PROMESSE TENUE !



DE HAUSSE
D'IMPÔTS

SNEF CONNECT REND LA VILLE PLUS INTELLIGENTE

L'agence colombienne du groupe SNEF, spécialisé dans les innovations liées à la transmission de données et l'efficacité énergétique, s'est installée au parc Kléber il y a deux ans. Elle est à l'origine de la S. box, un boîtier connecté qui s'impose dans la gestion de la ville de demain.

Gare aux voleurs ! Pour répondre à un appel d'offres de la mairie de Valence qui en avait assez de voir disparaître les plaques d'égout de la ville, SNEF Connect, de concert avec l'agence SNEF de Colombes, a créé la S. box, un petit bijou 3.0 de « ville intelligente ». Ce qu'on entend par ce concept ? Un vaste choix de hautes technologies destinées à faciliter la vie quotidienne d'une cité, à la rendre plus sûre et plus écologique.



► La S. box, un boîtier plus petit qu'un appareil photo classique, permet de gérer la ville à distance. Photo SNEF

À Valence, dans la Drôme, la S. box a été placée sous chaque plaque d'égout, et, grâce à un réseau audio bas débit (M2M), elle prévient en temps réel une plateforme de supervision de tout mouvement suspect. Cette technologie peut s'appliquer au système de chauffage d'une municipalité : une S. box sur chaque chaufferie, et le personnel est prévenu de tout dépassement de température ! On imagine aisément les économies d'énergie, et celles constatées sur le



► Le groupe Snef, spécialisé dans l'énergie et les technologies de l'information est aussi à l'origine de la mise en lumière de la pyramide du Louvre. Photo Lionel Fourmeaux (SNEF)

budget municipal... D'autant que ces installations souples évitent les travaux de voirie.

Les technologies développées par SNEF Connect permettent aussi, via des capteurs à ultrason, de détecter en temps réel les dépôts d'ordures sauvages, et les bennes pleines, et d'optimiser ainsi les tournées de ramassage.

Gestion et maintenance des équipements électriques

L'agence colombienne s'est installée au parc Kléber il y a deux ans, attirée par ses loyers modiques. Elle gère l'équipement électrique et les

systèmes de sécurité et de sûreté des magasins de grande distribution des environs : Atac, Picard, Carrefour, etc. L'agence intervient aussi auprès d'institutions comme la Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine ou EDF pour des travaux de maintenance, qui vont d'un changement de prises électriques, au réaménagement de plateau de bureaux. « Et nous concevons des systèmes énergétiques sur-mesure, dont ceux de climatisation, lors de la construction de bâtiments publics ou privés », ajoute Bruno Charrois, directeur de l'agence.

SNEF Connect, 46, avenue Kléber
Renseignements : 01 80 04 42 00.

SIX CONSEILS POUR RÉUSSIR VOTRE COMPOST

Mars est le mois idéal pour se mettre au compostage. Moyennant l'achat d'un composteur à 5 €, cette pratique, simple et écologique, permet de recycler vos déchets et d'enrichir la terre de vos jardins.

Depuis quinze ans, le compostage fait son chemin dans les jardins colombiens. Cette pratique permet de recycler des dizaines de kilos d'ordures ménagères par an, qui, à terme, vont servir au jardinage et au rempotage. Le processus est assez simple pour s'y adonner à tout âge.

Aujourd'hui, 1645 composteurs sont installés à Colombes, dans les pavillons, mais aussi dans les immeubles collectifs, privés et publics. Plusieurs conditions sont toutefois requises pour que chacun profite au mieux de son compost. Voici nos conseils !



► Les composteurs domestiques sont vendus 5 € : vous pouvez les commander sur www.colombes.fr ! Photo Martine Mouchy

1. Choisissez le bon emplacement

Disposez le composteur sur la terre et non sur du béton : l'interaction avec la faune du sol est primordiale. Pour éviter les effets de la chaleur, il est préférable de choisir un emplacement ombragé.

2. Ne vous trompez pas de déchets

Vous pouvez déposer dans votre composteur vos épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, tailles de haies, produits de tontes, marc de café... Tout n'est pas valorisable : les restes de viandes, de poisson, produits laitiers, ou le papier imprimé, ne sont pas les bienvenus.

3. Aérez

La clé de la réussite d'un compost est l'aération. L'oxygène est vital pour la décomposition des matières organiques. Si le compost est trop tassé, il sera de mauvaise qualité.

4. Mélangez les matières

Mélangez les végétaux riches en

carbone (feuilles mortes, marc de café, plantes séchées) avec ceux riches en azote (mauvaises herbes, fruits et légumes). Le bon équilibre entre matières carbonées, ou « brunes », est de 40 % et azotées, ou « vertes », 60%.

5. Arrosez

L'eau est indispensable dans le compost pour que les différents organismes qui s'y retrouvent jouent leur rôle. L'idéal est de trouver un bon équilibre dans l'arrosage, suivant les saisons. L'excès d'eau est en effet synonyme de privation d'oxygène, et favorise la production de méthane ainsi que la prolifération de bactéries. Le manque d'eau stoppe le processus de décomposition.

6. Protégez-le

Pour éviter que le compost durcisse ou s'assèche, retournez plusieurs fois par an le tas de compost. Cela permet d'aérer l'ensemble, et d'accélérer le processus de compostage. Couvrez-le, pour éviter le lessivage par les pluies. Les matières bien abritées bénéficieront d'une température constante, et cela évitera à des matières parasites de s'y retrouver par erreur.

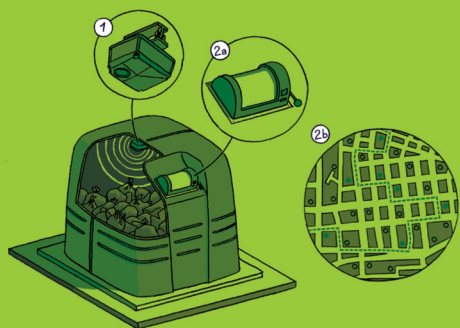
En bref

• **Recyclage** La collecte des sapins de Noël, qui s'est déroulée entre le 4 et le 25 janvier, s'est avérée être un vrai succès, grâce à la participation en hausse des Colombiens. En effet, 1260 résineux ont été récupérés pour le recyclage, soit 604 de plus qu'en 2013.

• **Déchèterie mobile** En raison de la faible fréquentation et des incidences des travaux de rénovation urbaine sur l'accessibilité du site, la déchèterie mobile rue Frédéric-et-Irène-Joliot-Curie est supprimée le mercredi. Elle se déroule malgré tout toujours le vendredi et le 2^e samedi du mois.

on sait créer des poubelles intelligentes qui nous disent quand les collecter.

êtes-vous prêts?



SUEZ propose aux villes d'intégrer des technologies numériques aux points d'apport volontaire de déchets. En équipant les conteneurs de capteurs numériques de remplissage, SUEZ les rend intelligents. Les services chargés de leur collecte sont alors informés en temps réel de leur niveau de remplissage, ce qui permet d'optimiser les tournées, de réduire les nuisances et les rejets de CO2 et d'éviter de ramasser les poubelles à moitié vides ou trop pleines.

retrouvez-nous sur ready-for-the-resource-revolution.com

COLOMBES RENOUVE AVEC LE

«Clin d'œil à l'Histoire», le stade Yves-du-Manoir est un des sites officiels retenus pour la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024. Un siècle après ceux de 1924, il fera à nouveau rêver la planète.

«**La force d'un rêve**», c'est le slogan de la candidature de Paris aux jeux Olympiques de 2024. Un rêve qui englobe Colombes, retenue parmi les 36 sites officiels en France présentés par le comité à la nouvelle Philharmonie, le 17 février dernier.

Les représentants français misent sur un projet très fédérateur, centré sur l'utilisation des équipements existants, la maîtrise des coûts et l'importance de l'héritage passé et futur. Dans ce projet, le stade Yves-du-Manoir a toute la force d'un symbole. Il est l'un des plus emblématiques de l'histoire du sport en France, ayant été le site principal des Jeux Olympiques de Paris en 1924. Pour le sportif Etienne Thobois, directeur général du comité de précandidature, notre stade est un véritable «clin d'œil à l'Histoire».

Hockey sur gazon

Les organisateurs ont retenu l'équipement pour accueillir les compétitions de hockey sur gazon. Ils prévoient à cette occasion la rénovation de la tribune principale et se réjouissent de prolonger ainsi «l'héritage d'un des sites olympiques les plus anciens au monde pour de nouvelles générations».

Très enthousiaste, Tony Estanguet, triple champion olympique, coprésident du comité de candidature aux côtés

de Bernard Lapasset, président du comité français pour le sport international, est persuadé que «le projet réunira Paris et sa banlieue sur un territoire qui ne demande qu'à libérer son énergie».

Les valeurs du sport

«Placer le sport et ses valeurs au cœur de la société, décliner l'olympisme au quotidien, l'olympisme pour tous», c'est l'ambition que Tony Estanguet a rappelée lorsqu'il a dévoilé le projet. Le souhait des organisateurs est d'associer la population au maximum, y compris les jeunes, au cœur de l'événement: «Chacun pourra s'initier aux différents sports, rencontrer et échanger avec les champions ou encore vivre les épreuves en direct.»

Élection le 13 septembre 2017

L'élection de la ville hôte des JO 2024 est programmée le 13 septembre 2017. Les Français disposent de huit mois pour peaufiner leur copie en tenant compte des remarques des membres du CIO. Ils proposent que les Jeux aient lieu du 2 au 18 août 2024 et que les Jeux Paralympiques se déroulent du 4 au 15 septembre. Les résultats du vote seront annoncés à Lima en septembre 2017. Trois autres villes sont en lice: Rome, Los Angeles et Budapest.

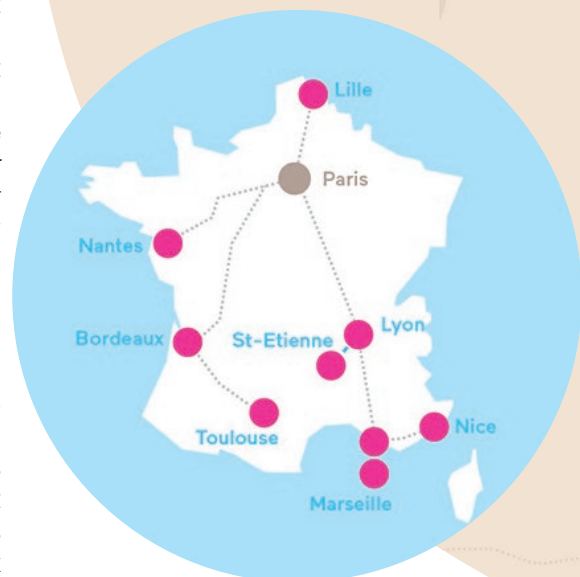
Plus d'infos : paris2024.org



PARIS

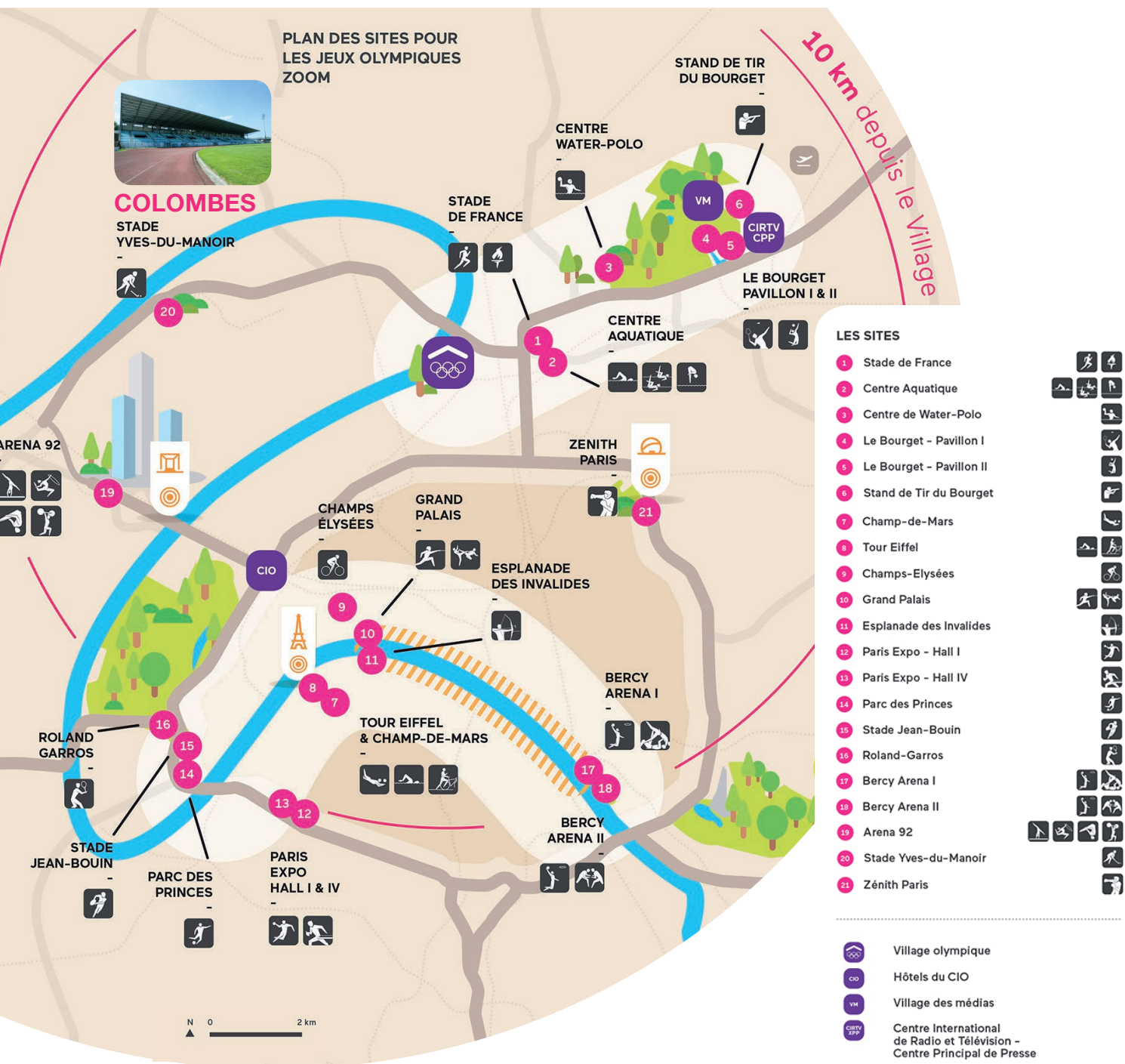
Ville candidate
Jeux Olympiques de 2024

SITE OFFICIEL



► Les autres sites en France accueilleront les phases préliminaires de football et les épreuves de voile programmées à Marseille.

LES JEUX OLYMPIQUES



Une nuit de patinage endiablée ▼



Rendez-vous hivernal bien connu des amateurs de patinage, la Nuit de la glisse s'est déroulée le 30 janvier à la patinoire municipale, avec un programme désormais bien rodé. Un public familial est venu assister à un show de patinage artistique et de danse sur glace, assuré par les équipes du Club des sports de glace (CSG). Sitôt les démonstrations terminées, les spectateurs ont pu chausser les patins, et s'essayer à leur tour à quelques arabesques givrées. *Photo Xavier de Torres*

Les travaux du Conseil de sages ▼



L'assemblée plénière du conseil de Sages s'est déroulée le 8 février. Les 20 seniors membres de cette instance consultative, qui participe à améliorer la vie des Colombiens, se sont réunis pour un point d'étape. Le conseil travaille en ateliers, sur des sujets comme la circulation douce, la prévention, le patrimoine et sa préservation, ou le bien vivre ensemble. Les sages s'impliquent notamment dans ce dernier domaine pour améliorer le livret d'accueil des nouveaux habitants offert par la Ville. *Photo Isabelle Paez*

▼ Point d'étape sur le Contrat de Ville



Suite à la signature le 16 septembre 2015 du Contrat de Ville, un comité de pilotage s'est déroulé le 9 février à l'hôtel de ville, réunissant les représentants de la municipalité et les 18 signataires du contrat. Objectif : réaliser un premier bilan d'étape sur les actions engagées dans le cadre de ce projet de territoire. Les thèmes abordés comprenaient notamment la participation des habitants aux conseils citoyens, les actions des bailleurs HLM dans les quartiers prioritaires, le soutien de la CAF à la petite enfance, l'insertion et l'établissement de chartes «entreprises et quartiers». *Photo Alex Bonnemaison*

▼ Les enfants sensibilisés au handicap



Deux écoles primaires, Ambroise-Paré et Charles-Péguy B, ont participé le jeudi 11 février à une journée de sensibilisation au handicap, à laquelle étaient invités les élèves de classes élémentaires, réunis par ateliers. Il s'agissait pour chaque enfant de comprendre les conséquences du handicap physique sur la vie quotidienne, à travers des démonstrations pratiques.

Les enfants ont testé des itinéraires à l'aveugle, des parcours en fauteuil roulant, des cours de dessins sans les mains, ou encore des matches de boccia (discipline handisport apparentée à la pétanque). Une animation citoyenne organisée par les accueils de loisirs à laquelle assistait Véronique Vignon, adjointe au maire en charge du Handicap. *Photo Martine Mouchy*

Deux ambassadeurs de la science à la Marine



Dans la lignée des animations de «La Science se livre», la Médiathèque de la Marine a organisé le samedi 13 février son 1^{er} salon du Livre de Sciences. Avec le soutien de plusieurs librairies et associations, la structure a proposé à l'achat et à la consultation un large choix d'ouvrages traitant d'astronomie, de nouvelles technologies, de développement durable... Mais surtout, elle a reçu la visite exceptionnelle de Georges Pernoud, figure emblématique de l'émission Thalassa, et de Jean-Louis Étienne, auteur et spécialiste de l'exploration des Pôles, pour une rencontre-dédicace. Deux invités de premier plan pour un salon qui ne pouvait rêver meilleurs ambassadeurs ! *Photo Alex Bonnemaison*

Rencontre au Relais assistants maternels

C'est dans ses propres locaux que le RAM (Relais assistants maternels) a organisé le 18 février une animation théâtrale originale, destinée aux professionnels qui fréquentent la structure municipale, et surtout aux enfants accueillis aux ateliers jeux, âgés de 3 ans ou moins. Le spectacle «*Bruissements d'images*», qui place les classiques de la littérature jeunesse au cœur de lectures musicales, a été joué par une troupe spécialement venue pour l'occasion, Le Souffle des livres. *Photo Isabelle Paez*



INSTAURER LE DIALOGUE ENTRE LES RELIGIONS



«*Connais-tu la religion de tes voisins ?*» C'est sur ce thème que la rencontre inter-religieuse s'est construite le 31 janvier. Les représentants des communautés catholiques, protestantes, juives, musulmanes et, pour la première fois, coptes, se sont réunis au Tapis Rouge pour proposer au public de découvrir ce qui rapproche ces croyances, et pourquoi le dialogue entre chaque pratiquant est possible, naturel et nécessaire. Une rencontre enrichissante, qui a été introduite par Nicole Goueta, maire de Colombes.



L'après-midi a consisté en une série de quiz culturels, à laquelle les participants répondaient en équipes, de tous âges et de toutes confessions. «*Ces échanges originaux ont suscité l'enthousiasme, et ont permis de découvrir beaucoup de choses*», s'enthousiasme Arnold Bauer, conseiller municipal en charge du Jumelage et des Relations avec les cultes. «*Il faut pour cela remercier les représentants religieux, des personnes sincères, spirituelles, subtiles... et pleines d'humour !*» *Photo Alex Bonnemaison*

NOUVEAU DISPOSITIF D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Logement

La Ville de Colombes compte 12 105 logements sociaux au 1^{er} janvier 2016, soit 34,66 % de son parc immobilier. Pour faire face à l'afflux de demandes de ces appartements, la municipalité a décidé de revoir en profondeur les processus d'attribution.



► Caroline Coblentz : « Chaque semaine gagnée bénéficie au plus grand nombre de demandeurs. » Photo CHP

« Il est clair qu'il y a une pénurie de logements en Ile-de-France. Mais cette pénurie nous impose d'agir avec efficacité et en toute transparence pour améliorer les processus d'attribution des logements sociaux. » Caroline Coblentz, Première adjointe en charge du Logement et vice-présidente de Colombes Habitat Public, ne se laisse pas décourager par la longue liste d'attente des demandeurs

colombiens, soit 3 800 dossiers en ce début d'année.

Présidente de la commission d'attribution des logements au sein de CHP, qui gère 90 % du parc social de Colombes, l'élue a analysé depuis deux ans l'offre et la demande et en a tiré des leçons. Premier constat qui l'a fortement interpellée : **près de 50 % des propositions de logements sont refusées par les candidats.** Une situation paradoxale qui entraîne une longue vacance des logements libérés d'autant plus mal venue que la pression de la demande, elle, se fait toujours sentir avec acuité.

Visite du logement avant le passage en commission

Pour faire face à ce phénomène, Caroline Coblentz a donc décidé de mettre en place mi-décembre une solution rationnelle : désormais, les candidats visitent systématiquement le logement avant le passage de leur dossier en commission.

« Ils viennent chercher leur permis de visite, le signent et s'engagent à fournir tous les documents exigés. Ils ont ensuite une semaine pour se décider : accepter ou refuser », explique l'élue. Il y a toujours trois candidats pour un logement libéré.



► Parmi les grands projets de réhabilitation, le 179, Stalingrad (CHP) avec 50 logements remis à neuf. Photo CHP

La commission est la seule habilitée à accepter ou refuser le dossier d'un candidat. Celle-ci se réunit tous les quinze jours. Elle est composée :

- de représentants de la Ville
- de la Préfecture
- de la Caisse d'allocations familiale
- d'associations de locataires.



► Le programme du 11, 19, 23, rue Marcelin Berthelot (Domaxis) comprend 50 logements, 25 en copropriété, et 25 logements locatifs sociaux. Photo Martine Mouchy

« Nous avons généralement au moins un refus après la visite, donc pas plus de un ou deux dossiers présentés à la commission pour un logement, explique la Première adjointe. Si deux dossiers sont en concurrence, c'est l'ancienneté qui prévaut ».

Moins de logements vacants

La réforme des processus d'attributions, menée conjointement par les services de la Ville et l'Office HLM, a suscité une forte accélération du taux de rotation des logements vacants : depuis fin novembre, 257 permis de visite ont été délivrés et 85 logements attribués. Autant de familles qui sont appelées pour la signature de leur bail dès le lendemain de la commission.

Face au nombre préoccupant de refus qui prédominait jusqu'ici, Caroline Coblentz, qui reçoit des Colombiens chaque semaine, souligne le décalage trop fréquent entre l'attente individuelle et le parc de logements sociaux : « Nous sommes précisément au courant des raisons des rejets. Parfois, ça peut être parce que les chambres sont trop petites, ou parce que la cuisine n'est pas séparée ! À présent, les candidats prennent leurs responsabilités. Un refus peut entraîner la perte du caractère prioritaire de la demande. »

Équité et transparence dans la sélection des dossiers

Pour l'adjointe au Logement, le nouveau processus d'attribution contribue à apaiser les relations. Grâce à l'introduction de ces changements, le taux de visites a très nettement augmenté : « Nous en avons 37 en cours actuellement », confie la Première adjointe qui tient aux principes d'équité et de transparence dans la sélection des dossiers.

Parmi les dossiers étudiés, des profils variés : pour le premier accès, des jeunes actifs, parfois déjà avec des

enfants, qui cohabitent encore avec leurs parents, des ménages dans des logements privés parfois dégradés. Et dans le cadre du parcours résidentiel, des familles qui s'agrandissent.

« Nous nous préoccupons aussi des problèmes liés au vieillissement et au handicap, qui sont notre priorité, précise la présidente de la commission de CHP. Ainsi, entre 2014 et 2015, avec le soutien du conseil départemental, nous avons pu aménager 55 appartements et réaliser des rampes d'accès aux immeubles. »

Améliorer le parc existant, favoriser la mixité

Pour Caroline Coblentz, le taux actuel de 34,66 % de logements sociaux à Colombes, bien supérieur au seuil imposé par la loi, est suffisant. Son objectif principal est de favoriser la mixité sociale du parc existant et de le réhabiliter. De nombreuses réhabilitations sont en cours, autant de programmes qui contribuent à améliorer les conditions de vie des locataires.

La brochure « Ma demande de logement social, mode d'emploi » est disponible au service Logement et téléchargeable sur le site de la Ville : www.colombes.fr

LE LOGEMENT SOCIAL EN CHIFFRES

3 800
demandeurs

50 %
de propositions de logement
refusées par les demandeurs

34,66 %
de logements sociaux pour le parc immobilier de
la ville soit 12 105 logements sociaux à Colombes

Prévention

UNE MARCHÉ POUR LA SÉCURITÉ AUTOUR DE LA GARE SNCF

Prendre le train, traverser une gare seule la nuit, des actes quotidiens qui génèrent parfois un sentiment d'insécurité chez les voyageuses. Afin d'aller à l'encontre de ces perceptions, une « marche exploratoire » est organisée le 17 mars.



► Les femmes qui voyagent régulièrement en train sont invitées à s'inscrire à cette première marche exploratoire colombienne, lancée par la SNCF.

Aux heures de pointe, la gare du Centre voit défilier des centaines de voyageurs, qu'ils arrivent à Colombes ou partent en région parisienne. Mais c'est surtout durant les heures creuses, la nuit, que peut naître chez les usagers de la ligne J un sentiment d'insécurité.

Pour apporter de la sérénité à ces trajets, et pour améliorer de manière générale le confort de cet équipement, la Ville a signé une convention avec la SNCF, afin de mettre en place dès 2016 des « marches exploratoires », ouvertes aux Colombiennes.

Améliorer votre tranquillité

Ces marches s'adressent en effet exclusivement aux femmes. Si vous empruntez régulièrement le train, vous êtes invitée à participer à la première marche organisée le jeudi 17 mars, entre 16h et 18h, en présence des responsables régionaux de la SNCF et des élus de la commune. Cette rencontre consistera en un parcours prédéfini dans la gare et ses alentours, durant lequel chacun pourra livrer son ressenti, ses attentes, ses suggestions. Cela peut concerner l'éclairage d'un couloir, l'étroitesse d'un escalier, des odeurs désagréables et récurrentes à certains endroits : bref, tout ce qui peut contribuer à générer une forme d'angoisse et peut être amélioré pour assurer votre tranquillité.

Si vous souhaitez participer à cette marche exploratoire, inscrivez-vous en envoyant un mail à l'adresse : marchesexploratoires@mairie-colombes.fr.

En bref

• **Conférence sur l'autisme.** Cinq villes du département (Colombes, Courbevoie, Bois-Colombes, La Garenne-Colombes et Neuilly-sur-Seine) se sont à nouveau associées pour organiser, le samedi 12 mars, une conférence sur le thème du diagnostic et de la prise en charge de l'autisme. En collaboration avec l'association Autistes sans Frontières 92, cette rencontre ouverte à tous se déroulera

de 14h à 16h au centre événementiel de Courbevoie, 7, boulevard Aristide-Briand. Elle sera notamment animée par Séverine Leduc-Destribats, psychologue clinicienne, et Marine Schwab, psychomotricienne.

• **Semaine de l'audition.** Colombes participe du 7 au 11 mars à la Semaine nationale de l'audition. Mardi 8 mars, rencontre à 14h30 à la résidence Yvonne-Feuillard, autour des appareils

auditifs et de leur remboursement. Jeudi 10, rendez-vous au marché du Centre, et vendredi 11 mars à 19h au conservatoire. Enfin, le BIJ accueillera un espace thématique durant toute la semaine.

• **Nager à contre-cancer.** Le dimanche 3 avril, la municipalité s'associe avec la Ligue contre le Cancer des Hauts-de-Seine, pour l'opération « Nager à contre-cancer » à la piscine municipale.

RESTAURATION SCOLAIRE

PARENTS, SOYEZ VIGILANTS !

Les repas non consommés dans les restaurants scolaires coûtent chaque année 280 000 € à la Ville. La mise en place d'une majoration pour les absences non justifiées doit permettre de réduire le gaspillage et d'assurer un meilleur encadrement des enfants.

Vie
scolaire



Ce faisant, la Ville s'inscrit dans la droite ligne des nombreuses autres collectivités confrontées aux mêmes difficultés.

Quand et comment annuler ?

Lorsque vous êtes confrontés à un cas de force majeure ou des situations imprévisibles (maladie, problème familial...), vous avez la possibilité de prévenir la commune de l'absence de votre enfant au repas.

L'enregistrement de cette annulation peut se faire au plus tard le jour même, avant 9h30, par mail exclusivement : annulation@mairie-colombes.fr.

Un justificatif, qui peut être autre que médical, devra être joint ou fourni dans un délai maximal de 4 jours. En anticipant ainsi les absences, ni la prestation, ni la majoration ne seront facturées.

► Il est possible pour les familles de prévenir de l'absence de l'enfant jusqu'à 9h30 le jour même. Un justificatif d'absence devra ensuite être envoyé dans les 4 jours.

Avec une perte estimée à 120 000 repas par an pour les 38 écoles dont elle a la charge, la Ville prend la mesure de l'enjeu. Dès janvier 2015, les repas du midi non consommés par les enfants inscrits ont commencé à être facturés. Depuis janvier 2016, toute famille dont l'enfant est inscrit à la restauration scolaire et qui n'aura pas prévenu de son absence, verra ce repas facturé et majoré de 5 euros. Les enfants qui déjeunent sans être inscrits sont aussi concernés. Même scénario concernant la fréquentation des accueils de loisirs pendant les vacances.

Repas majorés : Colombes dans la lignée des grandes villes	
Paris	Majoration de 40 % par repas en cas de non-inscription
Clichy	Tarif maximum (4,98 €) appliqué par repas en cas de non-inscription
Courbevoie	Repas non consommé remboursé sur présentation de justificatif
Gennevilliers	Repas sans inscription facturé environ 2 fois le tarif maximum
Puteaux	Repas facturé intégralement en cas d'absence injustifiée
Argenteuil	Repas non décommandé facturé environ 2 fois le tarif maximum
Asnières	Majoration de 20 % du tarif maximum en cas de non-inscription

HALLUCINANT !

PORTES OUVERTES
DU 10 AU 19
MARS 2016**

TRYBA®
FENÊTRES • PORTES • VOILETS
tryba.com

PVC • BOIS • ALU

GARANTIE 30 ANS*

250 ESPACES
CONSEIL

DEVIS EN LIGNE
GRATUIT

30% DE CRÉDIT D'IMPÔT
SUR VOS MENUISERIES
PROFITEZ-EN

* selon carnet de garantie Tryba ** voir conditions en magasin

79, avenue de la Marne - 92600 ASNIERES 01 47 91 25 75

"LE" Spécialiste pour :

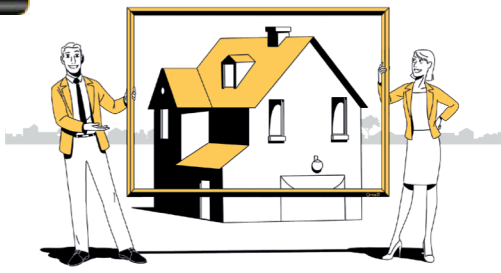
- ... Dépolluer
- ... Sécuriser
- ... Nettoyer
- ... Préserver les routes après accident

SRD-FRANCE
4, rue du Dahomey
75011 PARIS
mail :
contact@srd-france.fr
RCS PARIS 750 200 792

01 49 34 08 06
appel 24h/24 - 7j/7

Century 21
Beaurepaire

Aux petits soins pour valoriser vos biens



Transaction

Gestion Locative

Syndic de Copropriété

Retrouvez nos annonces sur www.century21beaurepaire.com

Un projet...Des questions ?
Notre équipe est à votre écoute

beaurepaire@century21.fr
01.47.80.21.00
Century 21 Beaurepaire à Colombes - 25 ter rue Gabriel Péri

Century 21
Beaurepaire

TRANSACTION | GESTION | SYNDIC | ENTREPRISE | COMMERCE

S.A.B.R.E
ENTREPRISE GENERALE DU BÂTIMENT

ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE

Maçonnerie - Ravalement - Carrelage - Béton ciré - Menuiserie
Peinture - Isolation - Toiture - Electricité - Plomberie

www.castelsabre.com
Tél. : 01 56 83 70 67 Fax : 01 56 83 70 68
21, rue Victor Hugo 92700 Colombes
castelsabre@wanadoo.fr

Villette



**Parcs et jardins, Terrains de sports,
Entretien d'espaces verts
Arrosage, Éclairage, Pavages,
Jeux, Clôtures**

62, avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis
92230 GENNEVILLIERS
Tel: 01 40 85 06 22
www.marcel-villette.fr

Marcel Villette
des jardins et des hommes

DEPUIS
1929

cmf
Conseil • Marketing • Publicité

Agence de communication des collectivités locales d'Ile-de-France depuis plus de 30 ans.

Les Espaces Multi-Services
56, boulevard de Courcenn
Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée cedex 2
01 64 62 26 00

RÉGIE PUBLICITAIRE
COMMUNICATION PAR L'OBJET
ORGANISATION DE SALONS
STUDIO GRAPHIQUE

Réservez
votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville de COLOMBES

Contact :
Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55

f t
www.groupecmf.fr

UN MÉDIATEUR AU SERVICE DES COLOMBIENS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les Colombiens peuvent saisir leur propre médiateur. Son rôle ? Trouver une solution apaisée aux litiges entre les habitants et leur administration municipale.



TÉLÉPHONE
01 47 60 80 75

COURRIEL
mediateur@mairie-colombes.fr

PAR COURRIER
Le médiateur de la ville
Place de la République
92700 Colombes

VISITE
à l'accueil de la mairie ou à
la permanence de la Maison
du droit les 1^{er} et 3^e mardis du mois

EN LIGNE
www.mairie-colombes.fr
Rubrique : Le Médiateur



Colombes renforce la relation avec ses usagers et poursuit l'amélioration de sa qualité de services. À l'instar de communes où l'institution connaît un franc succès, la Ville se dote de son médiateur, prestation amiable et gratuite à l'adresse de tous les Colombiens.

Le médiateur fait le lien de proximité entre les usagers et les services de la Ville. Dès lors qu'une difficulté résulte de l'utilisation des équipements ou des services de la ville (occupation du domaine public, permis de construire, pénétration, action sociale...) les Colombiens se voient offrir la possibilité de le saisir. Avec comme condition préalable d'avoir effectué toutes les démarches requises auprès du service concerné. Tenu de mettre l'impartialité et la neutralité qu'exige sa mission au service des Colombiens, le médiateur apporte

une écoute attentive et une garantie de confidentialité.

Chaque partie est contactée indépendamment par ses soins, et le demandeur est assuré de recevoir un avis, qu'il soit favorable ou non.

Le médiateur ne pouvant interférer dans les décisions des commissions, il ne peut être saisi lorsque les litiges portent sur les attributions de logement ou de place en crèche.

Les demandes lui sont adressées par courriel (mediateur@mairie-colombes.fr), courrier (Médiateur de la ville, Place de la République, 92700 Colombes) ou directement lors de ses permanences, tenues à la maison du droit les 1^{er} et 3^e mardis du mois.

Renseignements : mediateur@mairie-colombes.fr – www.colombes.fr

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL



► Véronique Vignon, adjointe au maire.

Lors de la séance du 11 février, **Véronique Vignon** a été élue adjointe au maire. Elle conserve ses délégations de conseillère municipale (mobilité durable, sécurité routière et handicap), et poursuit ainsi son travail au service des Colombiens : « *En matière de sécurité routière, je souhaite faire évoluer les comportements des automobilistes et des conducteurs de 2 roues. Je travaille aussi à une plus grande prise en compte du handicap dans nos actions.* ».



► Christel Debras-Pique, conseillère municipale.

Christel Debras-Pique a été élue conseillère municipale lors de la séance du 19 novembre 2015. Riche d'une longue carrière, elle a eu la responsabilité du suivi commercial en France et à l'export au sein d'un groupe français de lingerie féminine. Elle souhaite désormais « *mettre son expérience à profit au sein de l'équipe municipale.* ».

Colombes

soutient le Racing 92

COUPE D'EUROPE QUART DE FINALE



RACING 92 vs TOULON

DIMANCHE 10 AVRIL - 17H15
STADE YVES-DU-MANOIR / COLOMBES
RESERVATION SUR : [RACING 92.FR](http://RACING92.FR)



NATIXIS
Parrain Officiel

CLARINS
MEN

ON
assystem

SCUTUM

HOP!

VINCI
CONSTRUCTION

FRANCE

Kappa

RATP

hauts-de-seine
LE DEPARTEMENT

VINCI
ENERGIE

TOYOTA

orange

boulangier

VEOLIA

dakia

SIAAP

FONCIA
Le Dépositaire du Rugby

LOXAM

LE TROPHÉE BRUNET FÊTE SES 13 ANS

Compétition de patinage bien connue des Colombiens, le trophée Brunet se déroulera le samedi 19 mars à la patinoire municipale. 18 équipes sont attendues sur la glace pour cet événement sportif incontournable.



► Dix-huit équipes de ballet sur glace s'affronteront par chorégraphies interposées, le 19 mars à la patinoire municipale. Photo Françoise Mel.

Le 19 mars 2016, le trophée André Brunet, qui tire son nom du fondateur du Club des sports de glace (CSG), fêtera ses 13 années d'existence. Treize éditions durant lesquelles la patinoire

municipale de Colombes est devenue chaque année, le lieu où les meilleures équipes de ballet sur glace de France démontrent leur talent. Pour cette nouvelle édition, le déroulement de la journée reste fidèle à la tradition : la

matinée du samedi est essentiellement dédiée à l'entraînement des 18 équipes engagées dans la compétition. Puis l'après-midi, à partir de 14h30, les choses sérieuses commencent : chaque équipe concourt pour présenter le meilleur exercice chorégraphique ou le meilleur programme libre. L'accent est mis sur l'originalité, la synchronisation, la vitesse des mouvements.

Le spectacle sera donc de mise tout l'après-midi, avec plus de 300 patineurs attendus, et un public toujours enthousiaste pour soutenir ses équipes préférées. Les licenciés du CSG, organisateur de l'événement avec le soutien de la direction des Sports, seront bien entendu de la partie pour défendre leurs chances dans cette compétition relevée.

Tarifs : de 8 à 10 €. Gratuit pour les moins de 6 ans.

Renseignements : 01 46 49 38 16

TIR À L'ARC : DE BONS RÉSULTATS POUR LES ARCHERS DE COLOMBES

Àu terme du championnat départemental en salle de tir à l'arc, le club des Archers Réunis de Colombes peut avoir le sourire. Les compétiteurs ont en effet effectué une belle saison, avec une 3^e place en catégorie cadet homme pour Guilhem Soyez, et deux licenciées, Emilie Boddaert et Aude Pipari, respectivement classées 5^e et 8^e en catégorie sénior dame. Du

côté des débutants, 20 archers ont participé au concours d'Asnières, et plusieurs ont atteint le podium de la compétition : Samantha Wedeux est arrivée 1^{re} en catégorie sénior handicapé, Alexia Botto 3^e en catégorie cadette dame. Plusieurs places d'honneur (4^e en benjamin homme, 4^e et 6^e en cadette dame) ont également été atteintes par les archers colombiens.



Premier grand bailleur
social indépendant
Au service des collectivités
locales et des habitants
Ensemble de compétences

Gestionnaire d'un patrimoine de près de **75 000 logements**



1 250 salariés au service des habitants dont
760 gestionnaires de proximité



23 agences territoriales
décentralisées



Une politique ambitieuse d'entretien et
de modernisation de son patrimoine

Fortement impliqué dans une politique
de **développement durable**



Engagé depuis 2012 par la **Certification Qualibail II** pour LogiRep - Trois Moulins Habitat - LogiOuest, et la **Certification ISO 9001 : 2015** pour Scalis, au bénéfice des locataires

Logement familles



Île-de-France
(hors Seine-et-Marne)
Normandie
Nord-Pas-de-Calais Picardie



Seine-et-Marne
Midi-Pyrénées
Languedoc-Roussillon



Pays de la Loire
et
Centre-Val-de-Loire



Centre-Val-de-Loire
Aquitaine Limousin
Poitou-Charentes

Spécialisations métiers



Logement des
personnes âgées
et handicapées



Construction
et promotion
immobilière



Accession sociale
à la propriété



Logement des
étudiants, chercheurs
et jeunes actifs

Suivez-nous sur :



www.polylogis.fr



@polylogis



blog.polylogis.fr



chaîne Polylogis



Plus d'un siècle d'expérience
dans le secteur
des Travaux Publics et Privés

**VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
PAVAGE**

UFS

218, rue Michel Carré
95870 BEZONS

Tél. : 01 30 76 39 90

Fax : 01 39 61 53 24

snufs@wanadoo.fr

Triplement
certifiés



DJIHENE ABDELLILAH : LA VICTOIRE EN LUTTANT

Familière des tatamis de l'Esquive, où elle s'entraîne depuis deux ans, la Colombienne Djihene Abdellilah est devenue en 2015 championne du monde de grappling, un sport de plus en plus prisé. Un titre qui vient récompenser un parcours fulgurant.

Le 26 janvier, 195 champions du monde ont été invités à la « Soirée des Champions » organisée par le Comité national olympique. Parmi ces sportifs se trouvait Djihene Abdellilah : la jeune femme a en effet remporté les championnats du monde de grappling en octobre, en Turquie, catégorie moins de 71 kg.

Ce sport dérivé des MMA (arts martiaux mixtes), à mi-chemin entre la lutte et le ju-jitsu, fait de plus en plus d'adeptes. À Colombes, le Kongo Smashin Club le pratique dans la salle L'Esquive. Djihene est l'une de ses représentantes les plus titrées. Un bel exploit lorsqu'on sait qu'elle a découvert ce sport il y a juste deux ans ! « Quand j'étais plus jeune, je pratiquais le javelot à haut niveau », raconte-t-elle. « Mais j'ai eu une blessure à l'épaule et une grosse opération. La rééducation a été longue : j'ai vécu neuf années très compliquées ».

Deux titres en 2015

Devenue enseignante en EPS à la Sorbonne, Djihene a voulu se prouver qu'elle pouvait pratiquer un autre sport de haut niveau. Fan de MMA, elle rencontre le président du KSC, Aly Yague, qui la convainc de se mettre au grappling, et de

viser haut. Djihene enchaîne les performances, remportant le championnat de France, ce qui lui permet d'intégrer l'Équipe de France. Elle termine 3^e aux championnats d'Europe, et décroche le titre mondial, le tout en 2015. Déterminée, Djihene Abdellilah a surpris plus d'une adversaire sur les tatamis. « Je me suis entraînée pendant deux mois, 6 jours sur 7, 3 à 5h par jour, pour cette compétition », explique-t-elle. « J'ai battu une Russe et une Italienne très expérimentées. Je n'ai rien lâché ! ». Elle n'a pas assez de mots depuis pour remercier ses entraîneurs, « aussi pros que motivés ». « Je suis surtout fière d'avoir ramené ce titre à Aly. Il m'a tellement apporté, il a changé ma vie ».

Djihene prépare maintenant sa saison 2016, avec une échéance en vue : participer aux championnats du monde de MMA amateurs, avec l'Équipe de France. Elle a changé de catégorie, passant chez les moins de 65,8 kg pour avoir une concurrence plus fournie. À 34 ans, elle veut « prendre un maximum de plaisir » et pense aussi à l'après : elle vient de lancer une entreprise de coaching à domicile. Elle ne s'arrête donc jamais ? « J'ai besoin d'avoir toujours des journées bien chargées ! », glisse-t-elle en souriant.



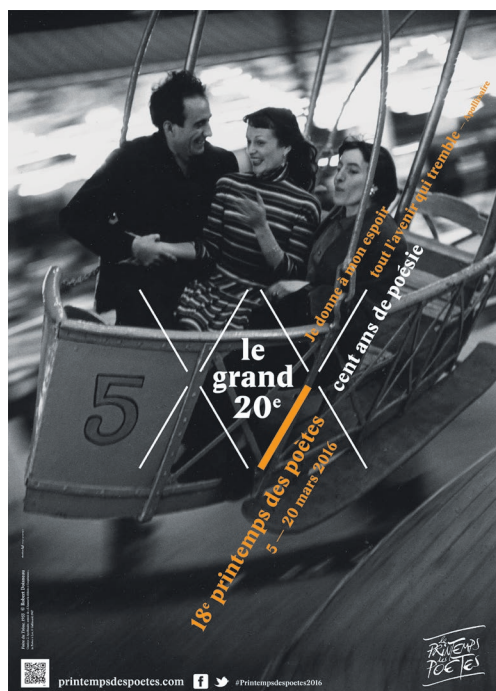
Photo : Xavier de Torres.

“

Je vais prendre tout ce que je peux prendre

”

Printemps des Poètes



► Cent ans de poésie

Du 5 au 20 mars

Cette année encore, en mars, les poètes célèbrent le Printemps au rythme de la poésie brésilienne et des poètes français du Grand vingtième.

A Colombes, ils s'emparent des quartiers à travers différentes formes d'expression : spectacles poétiques et musicaux pour enfants au Caf'Muz et au Conservatoire, textes d'Henri Michaux à la Coulée Verte le 12 mars, ateliers d'écriture les 8, 9 et 19 mars à la Médiathèque de La Marine...

Pendant deux semaines consacrées à la poésie, les médiathèques, le Conservatoire, le Caf'Muz, le Musée, le service interG, la Coulée verte, la Cave à Théâtre, le Hublot, le Peuplier noir et de nombreux musiciens et comédiens s'associeront pour enchanter tous les habitants dans une programmation riche et foisonnante.

La balade de la rue Saint-Denis, ainsi que le spectacle 36 poèmes d'amour d'où jaillit le chant au conservatoire clôtureront cette 18^e édition du Printemps des Poètes.

www.colombes.fr

Événement

► Semaine(s) de la langue française et de la francophonie

Du 7 au 26 mars

La Médiathèque Michelet participe cette année à la semaine de la langue française et de la Francophonie. Elle met Madagascar à l'honneur à travers une exposition d'artisanat, un mur de créations et l'opération « Dis-moi dix mots ».

Samedi 12 mars

À 10h30 : mots partagés spécial romans francophones.
À 15h : ateliers d'écriture pour les adolescents et les adultes.

Samedi 19 mars

À 11h : café-débat sur la francophonie pour les adultes.
À 14h30 : ateliers d'écriture « Joue et crée avec les mots » pour les enfants à partir de 8 ans. À 16h : quiz musical, spécial chansons francophones : « Saurez-vous reconnaître le pays ? ». Prix à gagner !

Médiathèque Michelet, 11, rue Jules-Michelet.
Tél. : 01 47 80 57 38

Exposition

► Ruines et anticipation, un imaginaire des espaces verts de Colombes

Du samedi 19 mars au samedi 9 avril

L'exposition « Ruines et anticipation » rend compte d'une expérience artistique participative menée durant quatre mois sur la ville de Colombes avec Anne-Lise Seusse, photographe en résidence CLEA.

Le projet a été conçu comme un échange de mémoires et un partage de compétences associant, autour de l'histoire des espaces verts de la ville, des Colombiens de tous âges. L'exposition se présente à la manière d'un cabinet d'architecte mélangeant maquettes, photographies, entretiens avec des habitants.
Musée d'Art et d'Histoire, 2, rue Gabriel-Péri
Tél. : 01 47 86 38 85

Concert



► Tarace Boulba

Mardi 8 mars à 20h30

Le Caf' Muz et le Conservatoire s'associent pour la première fois pour une programmation tout en couleur.

Qui de plus dynamique que «Tarace Boulba» pour mettre de l'ambiance dans l'auditorium du Conservatoire ?

Ce collectif sonore et coloré de vingt-cinq musiciens transporte un tohu-bohu de compositions originales funk et cuivrées aux effluves festives de Ska, vibrations ethio-jazz ou afro-groove.

Conservatoire, 25, rue de la Reine-Henriette. Tél. : 01 47 60 83 33

Théâtre



► Le Dernier jour du jeûne

Mercredi 9 et jeudi 10 mars à 20h30

Dans un quartier inondé par le soleil du Sud, hommes et femmes s'affrontent avec gouaille autour du mariage des deux filles de la famille. À travers ce marivaudage à l'accent chantant et au prosaïsme délicieux, Simon Abkarian évoque avec une douce nostalgie son enfance au Liban. Par ce théâtre méditerranéen agité et généreux, il dépeint des femmes étonnantes, héroïnes antiques d'une fresque populaire. Ariane Ascaride et Judith Magre en tête bousculent le monde de leurs mots en désordre, de leur truculence chaleureuse...

*L'Avant Seine/Théâtre de Colombes, Parvis des Droits-de-l'Homme, 88, rue Saint-Denis.
Tél. : 01 56 05 00 76*

Danse



► Les Puissantes

Mardi 15 mars à 20h30

La chorégraphe Marion Lévy donne gestes et paroles à Rosalinde, Lady Macbeth, Juliette et Hélène. Quatre destins contrariés vivant au rythme des vers de Shakespeare. Quatre héroïnes aux étoiles changeantes, offrant l'intimité de leurs gestes, la fougue de leurs passions à notre œil curieux. Dans ce travail chorégraphique touchant, elles semblent déchirer les pages de leurs œuvres d'origine pour se frayer un passage à travers le temps.

*L'Avant Seine/Théâtre de Colombes, Parvis des Droits-de-l'Homme, 88, rue Saint-Denis.
Tél. : 01 56 05 00 76*

► Thé Philosophie

Rendez-vous
du BIJ**Samedi 19 mars de 15h à 17h**

Pour le lancement de ses rendez-vous, le BIJ vous convie à sa première séance «Thé Philo». Cette rencontre, animée par Bouchra Hasnaoui, professeur de philosophie, est ouverte à tous les jeunes d'un niveau 1^{re} à Terminale pour les aider à comprendre les attentes et réussir le baccalauréat philosophique, et bien sûr, et à tous ceux qui le souhaitent. On y débattrà le thème suivant: «La conscience de l'individu n'est-elle que le reflet de la société à laquelle il appartient?»

Un moment convivial pour échanger ses idées et points de vue, s'enrichir au contact des autres, argumenter, organiser et structurer sa pensée.

Bureau Information Jeunesse, 27, av de l'Europe. Tél.: 01 47 60 82 60

Tout public à partir de 15 ans



Cinéma

► À voir à l'Hélios

Mardi 8 mars à 20h30

Dans le cadre de la Journée Internationale de la femme et d'un nouveau partenariat avec Amnesty International, L'Hélios propose une soirée spéciale autour du film *Wadjda*. Une discussion aura lieu à l'issue de la projection, en présence de Marion Alves, membre de la Commission Femmes d'Amnesty International France.

Dimanche 13 mars à 16h30

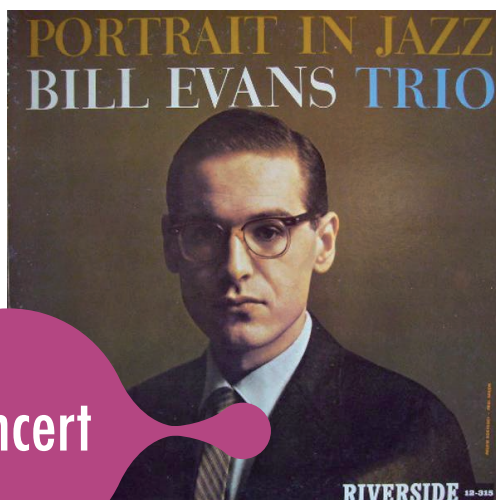
À l'occasion de la 18^e édition du Printemps des Poètes, L'Hélios projette la version numérique et restaurée du célèbre film *Les enfants du paradis* de Marcel Carné, avec la plume de Jacques Prévert au scénario.

Les 20-21-22 mars

Le Printemps du cinéma, trois jours de fête avec des films pour 4€ par séance seulement!

Cinéma L'Hélios, 35, rue du Bournard.
Tél.: 01 47 60 30 20

Concert



► Hommage à Bill Evans

Mardi 22 mars à 20h30

Bill Evans révolutionne l'art du trio en gommant les frontières entre accompagnateur et soliste et réinvente la façon d'interpréter les standards avec des conceptions harmoniques audacieuses héritées de sa culture impressionniste.

Le pianiste Richard Turegano interprétera les standards de Bill Evans, arrangés et choisis par le contrebassiste Jacques Vidal, avec Philippe Soirat à la batterie pendant que Lionel Eskenazi nous racontera la vie et la carrière d'un pianiste au style unique. En collaboration avec l'association Colombes Jazz.

Durée 2h environ avec entracte

Conservatoire, 25, rue de la Reine-Henriette.

Réservation au 0680249900/colombesjazz@live.fr

Tout public à partir de 6 ans

Concours



► Auditions publiques des Tremplins musique et chant

Vendredi 26 mars, samedi 2 et dimanche 3 avril

Le Caf' Muz et le conservatoire proposent en 2016 deux tremplins musiques actuelles et un tremplin chant. Ces événements ont pour but de promouvoir les formations amateurs, musiciens et chanteurs âgés de 15 à 30 ans habitants Colombes et ses environs.

À l'issue de chaque soirée, un jury désignera cinq lauréats pour le tremplin chant et deux groupes pour les tremplins musiques actuelles.

Tout ce petit monde aura le privilège de se produire en première partie lors de la fête de la musique 2016.

Conservatoire, 25, rue de la Reine-Henriette, tél. : 01 47 60 83 33

Soirées ouvertes au public.

Concert



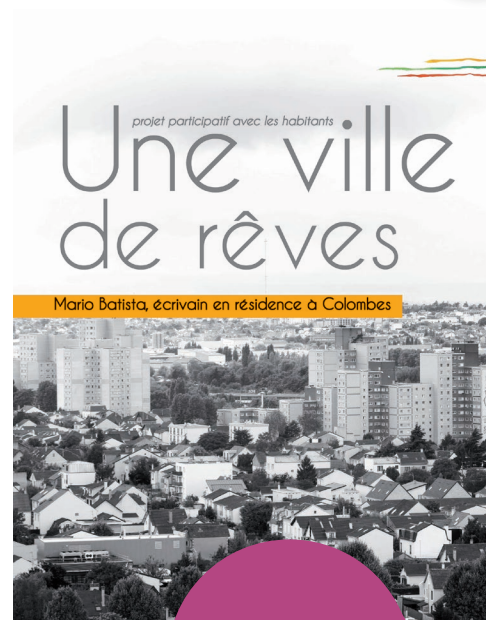
► Youssoupha

Samedi 2 avril à 20h30

Dans l'effervescence de la tournée de son dernier album NGRTD, Youssoupha, figure de proue de la scène rap et hip hop, s'arrête à l'Avant Seine pour une soirée unique. L'artiste d'origine congolaise a déjà une belle carrière derrière lui. Disque d'or en 2012 pour son album *Noir Désir*, il a collaboré avec de nombreux artistes, Ayo, Corneille, Kool Shen... Considéré comme l'une des plus belles plumes du rap français, il fédère un public de plus en plus varié autour de thèmes universels.

Jeu-concours en partenariat avec le Caf'Muz et la Maison de l'Image. Concert programmé dans le cadre du festival Chorus

L'Avant Seine/Théâtre de Colombes, Parvis des Droits-de-l'Homme, 88, rue Saint-Denis. Tél. : 01 56 05 00 76. Tout public à partir de 15 ans. www.lavant-seine.com



Événement

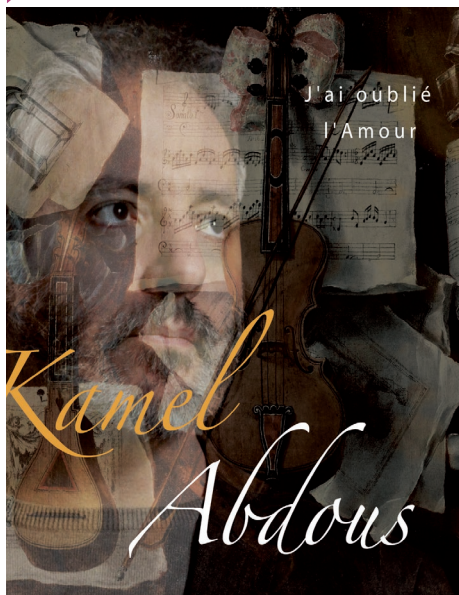
► La ville en fête !

Samedi 2 avril de 14h à 18h

Ateliers libres (jeux de construction et dessins pour les plus jeunes) et micro-spectacles rythmeront cette journée conviviale et ludique envisagée comme la clôture de la résidence Clea de Mario Batista. Vous découvrirez à cette occasion avec vos enfants le projet participatif mené avec les habitants autour du thème « Une ville de rêves » depuis début janvier.

Médiathèque de la Marine, 155, boulevard Charles-de-Gaulle. Tél. : 01 47 60 06 40

► J'ai oublié l'amour



Sortie de l'album de Kamel Abdous, auteur, compositeur, interprète habitant Colombes.
www.kamelabdous.fr

► Concert gipsy

Samedi 5 mars, de 19h à 23h
 Avec l'association culturelle gitane
 Tapis Rouge, 9, rue de la Liberté.
 Tél.: 0626189207

► Les mutations contemporaines de la famille

Les mercredis 9, 16, 23 mars, 6 et 13 avril, de 19h30 à 21h30
 L'université Populaire des Hauts-de-Seine propose un cycle de conférences sur « Les mutations contemporaines de la famille ».
 CSC des Fossés-Jean
 11, rue Jules-Michelet
 Tél.: 0142428676

► Speed Bouquine

Vendredi 11 mars à partir de 19h30
 Dans le cadre des soirées crêpes-débat, une animation originale autour du plaisir de la lecture, proposée par Jean-François Guédy-Paxel de la Compagnie Trottoir Express. Apportez

vos livres coup de cœur !

Réservation impérative: tumclasst@hotmail.fr. Tout un monde, 2 rue Jean-Jaurès. Tél.: 0952152669

► Repas de printemps

Dimanche 13 mars, de 12h à 21h
 Avec l'AMMAC (Amicale des Marins et Marins anciens combattants de Colombes, Bois-Colombes et leurs environs)
 Tapis Rouge, 9, rue de la Liberté

► Bourse des collectionneurs



Dimanche 13 mars, de 8h à 17h
 Avec l'Amicale Pluri Collection
 École Léon-Bourgeois B, 3 rue Léon-Bourgeois

► Rosie Bazar



Du 16 au 18 mars à 20h30

Geneviève de Kermabon se penche sur la découverte du désir amoureux et de la sexualité chez les adolescents à travers une transposition ludique avec marionnettes et accessoires de cirque.
 Le Hublot,
 87, rue Félix Faure. Tél.: 0147601033

► Match d'impro

Samedi 19 mars, à 20h
 Cave à Théâtre, 58, rue d'Estienne d'Orves. Tél.: 0147809219.

► The dancing Folk's

Dimanche 20 mars, de 12h à 19h30
 Bal annuel country et line dance des Dancing Folks
 Tapis Rouge, 9, rue de la Liberté

► Dixversions



Vendredi 25 mars, samedi 26 mars à 20h30 et dimanche 27 mars à 17h
 Par la Compagnie Porte Lune. Texte et mise en scène: Yves Javault
 Tout public à partir de 12 ans
 Cave à Théâtre, 58, rue d'Estienne d'Orves. Tél.: 0147809219.

► L'œil du Baobab fête ses 10 ans

1^{er} avril, à 20h
 Local Saint-Hilaire, 47 rue Saint-Hilaire

► Bourse aux vélos

Samedi 2 avril, de 10h à 18h
 Manifestation organisée par l'association Colombes à vélo.
 Dépôt des bicyclettes destinées à la vente entre 10h et 12h (uniquement les vélos en état de rouler) et vente des vélos entre 14h et 17h.
 École Victor-Hugo, 58, rue des Écoles

IL Y A 120 ANS, LES BOIS DE COLOMBES QUITTAIENT NOTRE TERRITOIRE

C'est en 1896 que Bois-Colombes, autrefois rattaché à notre commune, a acquis son indépendance : l'aboutissement d'une lutte de plus de vingt ans.



► La gare d'origine, avant les travaux d'électrification des années 1930, qui a permis au lieu-dit des Bois de Colombes de se développer à partir de 1857... et de revendiquer la séparation d'avec Colombes.

En 1851, le lieu-dit des Bois de Colombes, n'invitait guère à s'installer. Loin des routes principales, ses terres, parsemées de bosquets et peu à peu mises en culture, n'abritent que 17 habitants. Le train les traverse pourtant depuis 1837, avec la ligne Paris/Saint-Germain, mais sans halte. C'est le tracé du Paris/Argenteuil datant de 1851 qui attire les premières constructions, dans le sillage des gares de Colombes et d'Asnières.

1857 : la gare qui change tout

Le notable Pierre-Aymar Bression, domicilié villa Thiéfine, réussit, grâce à une souscription, à faire implanter une station en 1857. En vingt ans, le hameau devient une bourgade de plus de 2 000

habitants, dont les revenus et modes de vie diffèrent des villageois colombiens. Ces nouveaux résidents, influencés par l'aisance citadine de Paris, interpellent de plus en plus souvent le Conseil municipal de Colombes : installation du gaz, de l'éclairage et de canalisations d'eau, viabilité et entretien des rues, création d'une nouvelle poste...

Les tensions sont grandes. Les contestataires ont l'impression que leurs impôts ne servent que les intérêts du centre et que leur section composant pourtant 1/3 de la commune est abandonnée, « *infortuné pays, où les travaux [...] sont presque nuls* ». Colombes, avec ses propres 4 300 habitants, doit aussi faire face à la modernisation de ses réseaux. Ses interventions à Bois-Colombes, au maillage plus lâche, s'avèrent en effet plus coûteuses : ceux qui ont fait

construire « *au milieu des champs, en dehors de l'agglomération, n'ont qu'à s'en prendre qu'à eux-mêmes des désagréments, conséquence de cette situation* ». Mais il est vrai aussi que le Conseil est encore dominé par des ruraux rétifs à l'urbanisation.

Une mobilisation de longue haleine

Dès 1876, une « Commission d'initiative » a chargé d'« *étudier les moyens par lesquels Bois-Colombes doit être reconnu en commune* ». C'est le début d'une lutte interminable, engageant pétitions, motions, rapports, réunions publiques et interventions d'élus auprès des diverses autorités de l'État. La presse s'empare du débat. De nouveaux titres apparaissent, *L'Avenir de Bois-Colombes*, *L'Indépendant*, *Le Séparatiste* et *Le Progressiste de Bois-Colombes* !

En 1884, Colombes cède de guerre lasse, la perte fiscale pouvant être compensée par l'apport de nouveaux arrivants. La question de la délimitation y fait échec. Asnières refuse une cession de son territoire à Bois-Colombes. Une nouvelle enquête de faisabilité conduit encore à des attermoissements. Mais l'opposition séparatiste restant vive, l'État finit par accorder l'indépendance en février 1896... à une population de près de 10 000 personnes. Notre commune s'en relèvera grâce à un effort démographique sans précédent, doublant presque sa population entre 1896 et 1906.

PARTI SOCIALISTE

Non, les agents communaux ne sont pas des fainéants !

Voilà qu'à nouveau, la majorité municipale fait du personnel municipal le bouc-émissaire de ses choix politiques. Lors du Conseil municipal du mois de février, les élus ont ainsi été invités à voter pour un plan de lutte contre l'absentéisme qui aura de lourdes conséquences sur le régime indemnitaire du personnel.

Si faire reculer l'absentéisme est un objectif que nous partageons, il y a façon et façon de faire. La municipalité agit un seul chiffre, celui de la moyenne des arrêts. Il a progressé certes, mais rapporté au nombre total d'agents communaux, très faiblement. Or les nouvelles mesures sur le régime indemnitaire frapperont tous les personnels de manière aléatoire et disproportionnée. Il suffira en effet à un agent d'être absent au moins 1 jour dans l'année pour être potentiellement pénalisé.

La principale question à poser est plutôt celle-ci : l'une des causes principales reconnues de l'absentéisme étant les conditions de travail, quelle est la réelle politique de ressources humaines à mener ? Avant de punir sans discernement, ne faudrait-il pas réaliser un audit préalable sur la dégradation des conditions de travail ? Depuis des mois, les agents communaux subissent des réorganisations arbitraires, des déplacements forcés et des pressions d'une hiérarchie politisée à outrance.

Nous regrettons aussi que la majorité municipale demeure sourde à la réalité de la pénibilité et de la souffrance au travail, et préfère accuser le personnel de fainéantise. Pour madame le Maire, les fonctionnaires sont suspects par nature, dans ses interventions en Conseil municipal, elle rappelle souvent que « Nous, les élus ne sommes

pas des fonctionnaires » ou « Nous, nous ne faisons pas que 35 heures par semaine ».

S'attaquer au personnel communal, c'est s'attaquer à des hommes et des femmes qui assurent le service aux habitants, dans l'immense majorité des cas avec professionnalisme et conscience. Les nombreuses décisions prises au détriment du pouvoir d'achat des fonctionnaires vont probablement engendrer, en réalité, une dégradation du service public rendu aux Colombiens... Inquiétudes d'autant plus justifiées que nous assistons depuis plusieurs mois à une vague sans précédent de départs au sein du personnel communal et à des mutations forcées, ce qui déstabilise l'organisation des services. Les habitants nous le disent : « ils commencent à ressentir les effets négatifs de cette politique anti-service public. »

En vérité, la municipalité n'a ni le courage, ni l'honnêteté de dire la vérité sur ses choix depuis 2014 : destruction d'emplois publics, suppression de services à la population et culpabilisation des agents communaux !

Dans notre Etat de droit, un maire ne peut se comporter comme un monarque absolu vis-à-vis du personnel communal qui a des devoirs, mais aussi des droits. Notre groupe soutient l'action des personnels et de leurs représentants qui résistent et dénoncent des pratiques d'un autre temps. Ne nous y trompons pas, la mise à bas de pans entiers de nos services publics locaux se fait au détriment de la qualité de vie des habitants !

Président de groupe : Philippe Sarre. Chantal Barthelemy-Ruiz, Michèle Etcheberry, Fatoumata Sow, Kamel Essaïed, Alexis Bachelay.

PARTI COMMUNISTE

Quel triste anniversaire pour les conquêtes sociales !

En cette année des 80 ans du Front Populaire (1936), le gouvernement Valls avec la complicité des députés socialistes de Colombes Alexis Bachelay et Sébastien Pietrasanta démantèlent les acquis des conquêtes sociales :

Stagnation du pouvoir d'achat, dégradation des missions de service public, réduction du nombre de fonctionnaires.

Fermeture de classes et baisse des dotations horaires dans les collèges et lycées.

Réforme des rythmes scolaires qui entraîne des inégalités au niveau du territoire et alourdit les charges des communes.

Code du travail menacé ; sanctions pour les salariés d'Air France et même peines de prison pour les travailleurs de Goodyear qui luttent pour garder leur emploi.

Dans le même temps, les grandes entreprises bénéficient de cadeaux exorbitants sans contrepartie en faveur de l'emploi et le chômage s'étend. Le gouvernement prive les collectivités locales de ressources ; perte de 20 millions pour Colombes, et donne ainsi des arguments à la droite pour

conduire sa politique d'austérité et sécuritaire au niveau local.

À chaque conseil, nous sommes saisis de dossiers touchant au quotidien des Colombiens : Des prestations sociales réduites, voire supprimées (la liste commence à être longue) : suppression des consultations spécialisées au centre municipal de santé, fermeture de deux mairies de quartier, associations malmenées ou attaquées, sans compter les augmentations lourdes et dissuasives des participations familiales, avec une pénalité de 5 euros, injuste, infligée aux familles concernant la restauration scolaire et les accueils de loisirs.

Le personnel, mis en accusation avec des sanctions financières, les décisions arbitraires sont devenues la règle et entraînent une souffrance au travail et une dégradation du service public local.

Le PCF de Colombes et ses élus seront aux côtés des Colombiens pour résister à ces politiques et ouvrir des perspectives de rassemblement citoyen.

Président de groupe : Yahia Bouchouicha, Brigitte Gonthier-Maurin, Patricia Pacary, Aïssa Ben Braham.

CITOYENS AUTREMENT

Les engagements non tenus du maire....

Il est facile, à coup de communication sur les panneaux d'affichage, d'affirmer que les engagements sont tenus.

Attention à ce miroir aux alouettes....

En 2 ans les consultations spécialisées du centre municipal de santé ont été supprimées, le déficit médical de Colombes s'est creusé, deux mairies de quartier ont fermé, l'accueil des enfants dans les centres de loisirs s'est

dégradé par manque de personnel, les tarifs aux familles ont augmenté et des pénalités ont été mises en place en cas d'absence des enfants, la politique du logement est en stand by, la propreté des rues se détériore, les conseils de quartiers sont inexistantes....

Suite sur <http://citoyensautrement.blogspot.fr>
Véronique MONGE

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Budget 2016: une augmentation de la fiscalité

Le 24 mars, le budget communal sera soumis au vote du conseil municipal. Alors que les écologistes promeuvent des politiques fondées sur l'utilité et la sobriété au service de la transition écologique, la municipalité est plus que discrète sur la lutte contre les inégalités environnementales. De plus, elle affirme que les im-

pôts sont stables, mais les tarifs des prestations demandées aux Colombiens ne cessent de progresser. En vérité, elle augmente les impôts indirects et donc la fiscalité. Promesse non tenue.

Patrick CHAIMOVITCH
Pour lire la tribune complète : <http://www.patrick-chaimovitch.org/2016/02/conseil-municipal-du-11-fevrier-2016-deliberation-3-debat-d-orientations-budgetaires-2016-de-colombes.html>

LES RÉPUBLICAINS, UDI, MODEM, NON INSCRITS

Maintenir le cap dans un contexte difficile

Lors du dernier conseil municipal s'est tenu le Débat d'Orientation Budgétaire qui doit avoir lieu avant le vote du budget en mars. À cette occasion, la majorité municipale a expliqué que **notre ville doit à nouveau faire face, en 2016, à de très importantes diminutions de ses ressources de fonctionnement mais que nous poursuivons les engagements pris devant les Colombiens.**

On ne le répétera jamais assez, **en baissant de 30 % les dotations aux collectivités, le gouvernement socialiste reporte les choix difficiles sur le dos des communes.** Maîtriser les dépenses publiques est une nécessité mais l'effort doit être réparti.

La dette publique de l'État continue de progresser (97,5 % du PIB), les dépenses atteignent désormais 57,2 % du PIB et le gouvernement ne cesse de reporter l'effort sur les communes. Pour Colombes, cela signifie une nouvelle perte de 3 millions € en 2016 **au titre de « la contribution de la ville au redressement des finances publiques ».**

Et ce n'est pas fini car la nouvelle réforme annoncée des dotations pourrait faire perdre à la ville, en 2017, 10 millions € supplémentaires !

Comme si cela ne suffisait pas, le **gouvernement impose une réforme territoriale indigeste et incompréhensible** au commun des mortels mais dont les conséquences financières sont bien concrètes. En effet, au 1^{er} janvier 2016, toutes les recettes fiscales en provenances des entreprises doivent être transférées à la Métropole du Grand Paris et au Territoire soit plus de **28 millions €** ! Un fond de compensation sera mis en place mais les services de l'État n'ont pas encore précisé aux communes comment il fonctionnerait et l'on sait déjà que Colombes perdra la croissance naturelle de ses recettes (soit 4,8 millions € entre 2016 et 2020).

Dans ce contexte particulièrement difficile, chacun comprendra que la **baisse des dépenses** de la Ville **n'est pas une option mais une obligation** et il serait temps que l'opposition municipale cesse d'hystériser le débat en jouant sur les peurs.

Il est tout de même surprenant d'écouter M Bachelay dire pis que pendre de nos efforts de baisse des dépenses quand il est conseiller municipal alors qu'avec sa casquette de député PS il vote sans hésiter les 20 millions € de baisses de dotations globales de fonctionnement (DGF) pour Colombes ainsi que la réforme territoriale.

Un peu de cohérence ne nuit pas à l'action politique, elle est même plus que jamais nécessaire si l'on veut rétablir la confiance avec les citoyens.

L'ancien Maire, M Sarre, n'est pas en reste, qui a augmenté la masse salariale de 20 % durant sa mandature et embauché 700 vacataires l'année qui a précédé les élections. **Faire croire que tout pourra continuer comme avant n'est déjà pas très responsable, instrumentaliser les inquiétudes l'est encore moins.** La gravité de la situation mériterait que l'opposition sorte des postures politiciennes comme en témoigne la caricature faite du plan de lutte contre l'absentéisme qui a pour objet légitime de mettre fin à des abus d'une minorité d'agents. Il n'a jamais été question de pénaliser la grande majorité des agents de la Ville, toutes catégories confondues, qui ont à cœur d'exercer leur mission de service public.

C'est ainsi dans un contexte particulièrement difficile que nous devons déterminer le niveau de dépenses et de recettes pour la Ville, avec un **cap bien défini**, celui de **respecter les engagements** pris devant les Colombiens.

Nous n'augmenterons pas les impôts car nous ne voulons pas faire peser sur les Colombiens, déjà assommés par la pression fiscale, les conséquences du désengagement du gouvernement socialiste. D'autant plus qu'à Colombes, les taux de fiscalité sont déjà nettement plus élevés que dans d'autres villes de même taille. Nous allons donc **poursuivre la diminution des dépenses** de fonctionnement de la Ville en continuant de rationaliser et réorganiser les services.

Ces efforts ne nous empêchent pas de **maintenir les investissements à un niveau raisonnable pour construire l'avenir.** Nous n'avons pas été élus pour être simplement de bons gestionnaires, mais pour redresser Colombes, la développer, lui rendre son attractivité, pour le bien de ses habitants.

En 2016, les investissements (40 millions €) seront orientés vers les priorités définies dans notre programme à savoir la sécurité, les grands projets d'aménagement, le sport et le numérique.

Caroline Coblentz, présidente de groupe, Jean-Paul Bolufer, Rémi Noual, Leïla Leghmara, Bernadette Samama, Pierre Nicot, Samuel Métiass, Marie-Lise Vallée, Amélie Delattre, Nora Djellab, Karim El Bachtany, Yves Pique, Nadia Frontigny, Sébastien Perrotel, Rachid Chaker, Hervé Hemonet, Eddy Elmaleh, Tarek Wehbe, Véronique Vignon, Antoine Moukarzel, Yvonne Périchon, Jean Lorrain, Diane de Longueville, Alexandre Giudicelli, Danièle Skenazi, Soazig Hubert, Rachid Beljoudi, Gaëlle Moncomble, Arnold Bauer, Marie-Claude Bourgeot, Ludovic Arnould, Sabrina Mebarki, Mickaël Thine, Patricia Koutenay, Michel Mome, Touria Hadj Kacem, Christian Don.

Bienvenue à nos nouveaux petits Colombiens

Anna ABADIE, Sirine ADILA, Krysmæel ALEXANDRE, Eve BELLAU PERBOST, Charlie BELLITY, Wail BENAYADA, Mohamed BENHAMOU, Martin BRACQUEMART, Jihane BRIA, Brice CHABRIER, Isaac CHERIF, Agathe COURTY, Mihai CRISAN, Liam DALLY, Thalia DELIGIOS WIJESEKARA, Lilya DHIAB, Zakaria EL BAH, Mariya EL GOURCHE, Chaïma EL GUIF, Céleste FABRE, Lyna FAKHOR, Lionel FARAH, Adam FATNI, Naby FAYE, Shahine GHERIBI, Emilia GUAJARDO GONZALEZ, Noham GUEZOU, Ryma HAOUA, Maxime HOuset, Ilian JANNADI, Yanis JANNADI, Orel KAAM KENMOGNE, Nayha KAMARA STAUB, Saphir KRIDEN, Ilias LEFFAD, Ethan LEVRAI, Maxim MAGDII, Lishan NADARASA, Aksel NANOUCHE, Lucas NDOMBASI, Mathéo PRILL SARAIVA, Noham ROY, Meryem TENZALI, Gaspard THEVENET, Joanna VARELA PINEDA, Jibril ZITOUNI

Ils se sont mariés

Budler APOLLON et Alène NOÉ, Pascal BEAUGERAUD et Gatxutxa FERDINAND, Youssef HAIJOUB et Amina NAQROUZ, El Hadji Ba Cheikhou KANTÉ et Niouma CISSOKHO

Ils nous ont quittés

Abdelkader AROUS, Mohammed BOULAKDEM, Esther CIETTE-JOCOLAS ép. ERAMBERT, Joël COIGNARD, Maria COSTA ép. SCALISI, Jacqueline DADOUN ép. SOLAL, Khedidja DERKAOUI ép. RAMDANI, Pierre DESCHAMPS, Micheline DURANSSEAU ép. CUISSET, Reine ELIOT ép. VATTEMENT, Arlette FAVRE ép. BONNAIRE, Suzanne FONTAINE, Françoise FRIBAUT ép. VINCENT, Arlette GENIN ép. BIEN, Suzanne GENTILHOMME ép. FORGET, Robert HAMACKER, Jean KERNALEGUEN, Gnama KOUYATE ép. KOUYATE, Marcel LE NÉAL, Gisèle MANIER ép. NIHOUARN, Suzanne MARIEL ép. BECHET, Bernard MATHAT, Anne PARENT, Florence ROPERS ép. BARBEREAU, Carlos SPENCER ép. CARVALHO LUCAS, Weng TAI LANG

► Les élus à votre écoute

Nicole GOUETA	01 47 60 82 33	Maire
Caroline COBLENTZ	01 47 60 82 52	<i>Conseillère régionale d'Ile-de-France 1^{re} adjointe. Logement, Habitat, Développement Économique, Emploi.</i>
Jean-Paul BOLUFER	01 47 60 82 57	<i>Affaires générales, Sécurité, Assemblée municipale, Affaires juridiques, Maison du Droit</i>
Rémi NOUAL	01 70 72 18 09	<i>Finances, Budget, Gestion de la dette, Service Achat</i>
Leila LEGHMARA	01 70 72 18 09	<i>Affaires scolaires, Enfance, Relations Établissement du 2^e degré.</i>
Bernadette SAMAMA	01 47 60 81 65	<i>Famille (Petite Enfance, Intergénérationnel).</i>
Pierre NICOT	01 47 60 82 57	<i>Culture et Patrimoine Historique.</i>
Samuel METIAS	01 47 60 81 65	<i>Développement durable, Propreté, Espaces Verts.</i>
Marie-Lise VALLEE	01 47 60 81 65	<i>Ressources Humaines.</i>
Amélie DELATTRE	01 70 72 18 09	<i>Urbanisme, Grand Paris.</i>
Nora DJELLAB	01 70 72 18 09	<i>Affaires sociales, Cohésion sociale, Dépendances, Santé.</i>
Karim EL BACHTANY	01 47 60 82 57	<i>Nouvelles technologies, Environnement numérique, THD 92.</i>
Yves PIQUE	01 47 60 81 65	<i>Travaux, Bâtiment, Voirie, Assainissement, Commission d'appel d'offres.</i>
Nadia FRONTIGNY	01 47 60 82 57	<i>Démocratie locale, Citoyenneté.</i>
Sébastien PERROTEL	01 47 60 82 57	<i>Jeunesse et Sports, Centres de vacances.</i>
Rachid CHAKER	01 70 72 18 09	<i>Vie associative, Relations internationales.</i>
Hervé HEMONET	01 47 60 81 65	<i>Circulation, Stationnement, Transports.</i>
Véronique VIGNON	01 47 60 81 65	<i>Mobilité durable, Sécurité routière, Handicap</i>

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter le service communication au 01 47 60 83 86.

Colombes le Mag magazine de la ville de Colombes

Directeur de la publication : Nicole Goueta
Directrice de la rédaction : Rose-Marie Mauviel
Rédactrice en chef : Laura Dejardin
Journaliste : Nicolas Lemâle
Conception : Plus que les mots
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Pascal Marion,
Michèle Mornet, Alex Bonnemaison, Valérie
Dubois, Martine Mouchy, Xavier De Torres
Photo de couverture : Philippe Millereau,
comité de candidature Paris 2024
Régie publicitaire : CMP Espace
multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire
certifié Imprim'Vert.
Tirage : 40 000 exemplaires
Dépôt légal à parution
En cas de non-distribution du journal,
veuillez contacter le service communication
au 01 47 60 83 86 ou 06 22 88 91 56.

Vos mairies de proximité

Aragon
6, place Louis Aragon - Tél. : 01 41 19 49 80
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 9h-12h et 13h30-18h30
Mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h30

Fossés-Jean/Stade
107, avenue de Stalingrad
Tél. : 01 41 19 48 70
Lundi : 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h30
Samedi : 9h-12h

Gestion urbaine de proximité
Un dysfonctionnement à signaler, une réponse
à obtenir ?
Contactez la Gup : 0800 88 13 81
Par mail : gup@mairie-colombes.fr

Propreté
Un numéro vert unique dédié aux questions de
propreté est à votre disposition : 0 800 892 700

Vos conseillers départementaux sur rendez-vous

Nicole Goueta et Sébastien Perrotel, (canton nord) vous reçoivent sur rendez-vous au 01 47 60 80 00.

Yves Révillon, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous
au 01 41 19 83 00.

Isabelle Caullery, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous
au 01 72 42 40 00.

Vos parlementaires à votre écoute

Roger Karoutchi, sénateur des Hauts-de-Seine,
r.karoutchi@senat.fr

Isabelle Debré, sénatrice des Hauts-de-Seine, i.debre@senat.fr

Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice des Hauts-de-Seine,
01 42 34 28 74 ou 06 86 08 83 32

Philippe Kaltenbach, sénateur des Hauts-de-Seine, p.kalten-
bach@senat.fr

Alexis Bachelay, député des Hauts-de-Seine,
01 47 99 53 75, abachelay@assemblee-nationale.fr

Sébastien Pietrasanta, député des Hauts-de-Seine,
01 47 33 77 43, spietrasanta@assemblee-nationale.fr

Urgences

Commissariat 01 56 05 80 20

Police municipale 01 47 60 41 48

Santé publique

Espaces Santé Jeunes : 01 47 60 43 16. 6, rue
du 11-novembre-1918. Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h.

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) :
20-22, rue Arago, ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 et de 13h30 à 17h30 uniquement sur rendez-vous.

Centre municipal de santé : 01 42 42 41 48
267 bis, rue des Gros-Grès. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Centre communal d'action sociale : 01 47 60 43 90.
5 rue de la liberté. Ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h30, et les autres jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Hôpital Louis-Mourier : 178 rue des Renouillers
01 47 60 61 62.

Pharmacies de garde

Dimanche 6 mars
Pharmacie Marceau
52 avenue de Stalingrad - 01 42 42 29 68

Dimanche 13 mars
Pharmacie des 4 Chemins
130 boulevard Charles-de-Gaulle - 01 42 42 22 71

Dimanche 20 mars
Pharmacie du Village
26 rue Saint-Denis - 01 42 42 06 36

Dimanche 27 mars
Pharmacie des Grèves
235 rue du Président Salvador-Allende - 01 47 80 10 68

Lundi 28 mars
Pharmacie Cohen
53 rue du Bournard - 01 42 42 09 09

Conseil municipal
La prochaine séance aura lieu le jeudi 24 mars à l'hôtel de ville.

Hôtel de Ville
Place de la République - Tél. : 01 47 60 80 00
Horaires :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

VOUS SOUHAITEZ VENDRE

Pour un mandat exclusif confié à une des 8 agences :

- Un seul interlocuteur pour votre projet
- Commercialisation de votre bien par toutes les agences partenaires
- Plus de 40 collaborateurs à votre service dans la ville de Colombes

VOUS SOUHAITEZ ACHETER

Bénéficiez des avantages suivants :

- Un accès à plus de 100 mandats exclusifs
- Un accompagnement personnalisé
- Une optimisation de votre recherche



25 ter, rue Gabriel Péri
Colombes
01 47 80 21 00
beaufort@century21.fr
www.century21beaufort.com



4, avenue Henri Barbusse
Colombes
01 47 86 68 68
colombes@connexion-immo92.com
www.connexion-immobilier.com



6, place du Général Leclerc
Colombes
01 42 42 25 62
colombes@laforet.com
www.laforet-colombes.com



L'immobilier que l'on attendait
1, rue Félix Faure
Colombes
01 42 42 64 78
colombes@futurtransactions.com
www.futurtransactions.com

Le saviez-vous ? **8 AGENCES** de votre ville

unissent leurs forces de vente !!



87, rue du Bournard
Colombes
01 55 66 09 09
colombes@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com



5, rue Victor Hugo
Colombes
01 47 80 33 33
actionimmobilier@orpi.com
www.orpi.com/actionimmobilier



8, avenue Henri Barbusse
Colombes
01 47 80 24 64
alescoimmo@yahoo.fr
www.alescoimmobilier-colombes.com



27, avenue Henri Barbusse
Colombes
01 47 84 60 60
agence.montquartier@wanadoo.fr
www.montquartier-colombes.com



L'AMEPI est un outil de diffusion des biens en exclusivité entre professionnels utilisateurs